

Épinal, ville fleurie  depuis 1988



# Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Dossier de candidature au jury national

Cadre de vie - Épinal  
Tél. 03 29 68 50 61

 ville  
d'Épinal





## Edito

Traversée par la Moselle et située près des grands massifs forestiers, Épinal est une ville proche de la nature, récompensée depuis 1988 par le label 4 fleurs.

Avec une dizaine de parcs arborés, 142 aires de jeux, des squares de quartiers et des îlots de nature en cœur de ville, avec des infrastructures sportives de plein air, notre cadre paysager est l'une des priorités de la Municipalité en ce sens qu'il favorise le bien-être et la santé des habitants et contribue au « bien vivre ensemble » en renforçant les liens sociaux. Nos grands espaces verts permettent aussi d'accueillir des manifestations de grande ampleur, comme le festival des Imaginales et ses 40 000 visiteurs au Parc du Cours, ou le le trail des terroirs vosgiens et ses quelque 10 000 sportifs au Parc du Château.

Plus largement, les efforts de notre collectivité en matière de cadre de vie s'inscrivent de longue date dans une politique visant à préserver la biodiversité et à diminuer notre empreinte écologique et notre consommation énergétique. La ville a été pionnière pour supprimer les produits phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces verts. Les fauches tardives y sont privilégiées.

Un plan vélo et des aménagements urbains sont développés pour favoriser la circulation piétonne et cycliste. La Ville a aussi fait le choix d'alimenter son réseau de chauffage urbain à partir de biomasse, ou de privilégier les produits bio ou en circuit-court pour la restauration scolaire.

L'embellissement des espaces publics ne saurait cependant être complet sans l'investissement de ses habitants. La dynamique des Jardins partagés, ainsi que le succès de notre concours annuel des maisons et balcons fleuris ou la participation des bénévoles aux journées de ramassages de déchets montrent l'engagement des Spinaliens en faveur d'une ville, propre, fleurie et accueillante.

Nous sommes donc très attachés au maintien du label 4 fleurs qui reconnaît ,et valorise nos efforts et motive les habitants comme les agents de la Ville toujours très impliqués sur le terrain.

Nous entendons donc poursuivre cette dynamique vertueuse et nous montrer toujours exemplaire en matière de fleurissement, de respect de l'environnement, de propreté et d'aménagements des espaces publics selon des procédés durables !



**Michel HEINRICH**  
Maire d'Épinal  
Président de la Communauté  
d'Agglomération d'Épinal



# Sommaire

<b>1/ Épinal, la Cité de l'Image</b>	<b>6</b>
Présentation de la commune, de sa population, de son contexte historique, culturel et social	
<b>2/ Présentation de la démarche de valorisation environnementale</b>	<b>8</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Label 4 fleurs : une volonté politique affirmée sur la durée</li><li>• Des programmes d'aménagement ambitieux qui touchent tous les quartiers de la ville</li><li>• Une stratégie d'embellissement très dynamique et très orientée vers le végétal</li><li>• Le fleurissement saisonnier s'inscrit pleinement dans cette stratégie</li><li>• Un mode de gestion plus respectueux de la nature</li></ul>	
<b>3/ Acteurs et ressources mobilisées</b>	<b>13</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un service très complet pour la gestion, l'embellissement et l'entretien du domaine public communal</li><li>• Jardiniers : une passion, un métier, une vocation</li><li>• Une palette végétale conséquente mise en place chaque année</li><li>• Les moyens financiers permettent d'assurer un fonctionnement efficient du service</li><li>• Les partenaires nombreux et indispensables</li></ul>	
<b>4/ Animation et promotion de la démarche</b>	<b>17</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication</li><li>• Animations</li><li>• Promotion du label</li></ul>	



## 5/ Une mise en œuvre dynamique de la démarche d'embellissement

23

### • 1 patrimoine végétal riche diversifié

- Gestion durable du patrimoine arboré de la Ville
  - Le rôle des arbres en ville
  - Un plan de gestion et de renouvellement dynamique
  - Bilan des interventions depuis 10 ans que cette politique de renouvellement a été amplifiée.
  - Un programme d'entretien raisonné par du personnel qualifié
  - Valorisation du patrimoine
- Un patrimoine végétal pérenne qui s'enrichit chaque année
- Fleurissement Estival 2019 : le rouge créera le lien

### • 2 Vers des techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement

- Un mode de gestion plus naturel des espaces verts de la ville
- Communiquer sur ce que l'on fait et pourquoi on le fait
- Quelques aspects techniques concernant les fauches tardives
- De nombreuses autres actions sont menées par la collectivité de vie allant sur cette évolution de gestion plus durable des espaces publics  
Nouveauté automne 2018 : début de la végétalisation des cimetières
- Une gestion raisonnée des déchets verts

### • 3 Qualité du cadre de vie et de l'espace public

- Propreté urbaine
- L'énergie et la mobilité
- Autres actions en faveur de la qualité de l'espace public



1

# Épinal, la Cité de l'Image

Au sud de la Lorraine, à proximité de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse, Épinal, ville de 34 605 habitants, bénéficie d'une situation privilégiée au cœur de l'Europe.

La Ville profite d'un environnement exceptionnel de verdure, à quelques minutes de la forêt, à proximité des lacs et des pistes de ski des Hautes-Vosges.

Épinal est fondée au 10<sup>ème</sup> siècle par Thierry de Hamelant, au cœur de ce qui était encore la Lotharingie. C'est lui qui par la construction d'un château et d'un monastère sur la « manse de Spinal » donnera plus tard son nom à Épinal, faisant ainsi allusion à l'éperon rocheux sur lequel a été bâti le château et qui domine la vallée de la Moselle.

Lors de son rattachement à la France, fin XVIII<sup>e</sup>, se développe à Épinal la toute nouvelle industrie imagière, créatrice des célèbrissimes réalisations auxquelles tiennent d'ailleurs beaucoup les Spinaliens, tant elles ont contribué à la notoriété de la Ville, notamment par l'expression consacrée « Image d'Épinal » et le surnom de Cité des Images.

Aujourd'hui, Épinal est avant tout une ville à taille humaine, célébrée pour son cadre de vie, son lien avec la nature et son audacieux développement économique.

La collectivité s'engage depuis de très nombreuses années à offrir des infrastructures culturelles, sportives et de loisirs de qualité à destination de tous les Spinaliens. Épinal est une vraie terre de vivre ensemble, où chaque citoyen a sa place et s'investit pour sa ville. Le tissu associatif et sportif est sans pareil pour une ville de cette taille et le travail institutionnel est soutenu par bon nombre de bénévoles engagés.



Située idéalement au cœur des grands massifs forestiers de l'Est de la France, Épinal a choisi très tôt de faire de la filière bois l'un de ses pôles d'excellence, tirant parti des ressources naturelles et renouvelables.

La Ville a mis en place un ambitieux pôle Bois-Eco-Construction dont le succès se base sur la recherche, le soutien aux entreprises et la formation professionnelle, représentée par l'Enstib (École nationale supérieure des technologies de l'industrie du bois), seule école d'ingénieur bois en France.

Épinal vise la réussite de la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique du territoire et lui garantir un développement durable. Elle souhaite atteindre l'autonomie énergétique en 2050. La réussite de cet objectif passe par une diminution de la consommation dans l'habitat et la mobilité, et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

La transition énergétique à Épinal, c'est aussi réorganiser la mobilité urbaine et interurbaine.

La Ville favorise une circulation apaisée et des déplacements doux grâce notamment à sa navette électrique, aux bus urbains, au covoiturage, à l'auto-partage et à une plus grande utilisation du vélo sur ses nombreuses pistes cyclables.



2

# Présentation de la démarche de valorisation environnementale



le plus vendu

## Le Label 4 fleurs : une volonté politique affirmée sur la durée :

La Ville d'Épinal est depuis longtemps très attachée à la qualité de ses espaces publics et notamment de ses espaces verts. La volonté est de créer un cadre de vie agréable pour les habitants et accueillant pour les visiteurs. C'est un facteur de bien-être, de bien vivre ensemble et l'écologie urbaine qui s'est développée ces dernières années permet aux habitants de vivre dans un environnement sain, favorable à la préservation de la santé. C'est donc tout naturellement que la ville s'est depuis longue date inscrite dans la démarche du label "villes et villages fleuris".

Les exigences de ce label qui ont évolué ces dernières années sont prises en compte en totalité lors des créations nouvelles et des opérations de gestion et d'entretien. L'environnement, la nécessité de développement de lien social, l'évolution des modes de gestion ont modifié de manière importante l'aspect des espaces publics et la manière de les entretenir.

Les atouts que nous offrent l'environnement de l'une des communes les plus boisées de France sont de plus en plus valorisés avec des créations et/ou réouvertures de sentiers pédestres, la valorisation de pistes cyclables, la valorisation des produits issus de la forêt avec notamment la présence sur la ville de 3 chaufferies bois dont une toute récente à cogénération ce qui permet d'éviter le rejet de millions de tonnes de CO2.

L'une des grandes écoles des ingénieurs du bois se situe à Épinal, son activité a été valorisée en 2017 à travers 17 créations qui ont été intégrées à certains massifs fleuris de la ville, venant ainsi apporter un sens nouveau au fleurissement et en faire un outil de communication et de valorisation des atouts de la commune.

La ville détient plusieurs labels depuis 1988 : label 4 fleurs, lauréate internationale de l'entente florale la même année, prix du bicentenaire en 1989, grand prix national du fleurissement de 1991 à 2003, prix des voies navigables de France en 2001, prix des gares fleuries en 2003.

Malgré un contexte budgétaire contraint du fait des diminutions de dotations d'état, la ville entreprend chaque année des travaux d'aménagement conséquents avec une place importante au cadre paysager mais la vision a évolué vers des créations pérennes et des modes de gestion plus écologiques.



## Des programmes d'aménagement ambitieux qui touchent tous les quartiers de la ville :

Les aménagements réalisés sur Épinal ont été très nombreux ces dernières années. Ces derniers vont d'aménagement de vastes espaces comme ceux réalisés dans le cadre du PRU (plan de renouvellement urbain) d'un coût de plusieurs millions d'euros au cours desquels plusieurs hectares d'espaces publics sur des secteurs sociaux sensibles ont été totalement remodelés il y a quelques années en les rendant plus conviviaux et plus adaptés aux nouvelles attentes des habitants.

Le nouveau NPRU récemment mis en place va permettre à un autre quartier sensible de la ville (Bitola) de bénéficier de nombreuses rénovations d'espaces

publics, ce en lien étroit avec les attentes des habitants. Épinal a en outre bénéficié en 2018 d'un financement public d'état (dans le cadre de l'opération cœur de ville) à hauteur de 5 millions d'Euros ayant pour finalité de revitaliser le centre-ville sur l'aspect commercial, résidentiel et de l'amélioration du cadre de vie.

D'autres aménagements concernent des rénovations de voirie accompagnées de plantations d'arbres et de ces travaux et projets conduisent à augmenter et à rendre plus qualitatifs les espaces publics de la ville.



## Une stratégie d'embellissement très dynamique et très orientée vers le végétal :

Dans tous les projets d'aménagements qui sont nombreux chaque année, le service est consulté et fixe toujours les mêmes orientations :

- Prioriser des créations végétales pérennes.

- Prendre en compte le besoin des habitants qui sont consultés sur chaque projet à travers notamment des réunions de quartiers ou des comités inter-quartiers (qui sont au nombre de 10 sur l'ensemble de la ville).

- Favoriser l'implantation de surfaces végétales et limiter les surfaces minérales quand c'est possible et judicieux.

- Favoriser la diversité végétale afin, d'une part d'éviter la création de surfaces standardisées que l'on retrouve dans toutes les villes et d'anticiper d'éventuels problèmes pathogènes.

- Favoriser la diversité des espaces avec des vocations variées suivant les sites : repos, lien social, découverte de la nature, activité sportive, connaissance du végétal, bien-être, lecture ...

- Prise en compte de l'entretien ultérieur en limitant le morcellement des plantations et en évitant de nouvelles implantations d'aménagements incompatibles par la démarche zéro qu'a entrepris la ville depuis 2010.

- Favoriser les nouvelles plantations d'arbres, d'essences variées et adaptées au contexte dans lesquels ils vont être plantés.



- Créer des aménagements qui vont générer un coût d'entretien le plus réduit possible : notion de coût global.

- Privilégier les conceptions et réalisations d'aménagements paysagers en régie : ce choix permet de mieux motiver les équipes, d'être garant de la qualité des prestations réalisées, d'éviter des coûts des externalisations et notamment des coûts de maîtrise d'œuvre.

- Favoriser des espaces dont la gestion sera minimale afin de réintroduire davantage de nature en ville.

- Favoriser des espaces mettant en avant le lien social, parfois à l'échelle d'un quartier mais aussi à l'échelle de la ville toute entière.

- Favoriser l'activité extérieure en intégrant dans les aménagements stratégiques des aires de jeux qualitatives, voir des équipements sportifs extérieurs (projet sur le site du port pour 2019).

- Prendre en compte la gestion future, créations qualitatives et à chaque fois intégrées à leur environnement et au cadre paysager global de la ville.

- Créer des aménagements éphémères à l'échelle de la ville qui permettent de créer une forte dynamique aux lieux où ils sont mis en place.



## Le fleurissement saisonnier s'inscrit pleinement dans cette stratégie :

Le fleurissement saisonnier de la ville, a considérablement évolué ces dernières années : pour donner un ordre d'idée, la ville produisait 450 000 plantes saisonnières sur une année en 2007, nous sommes maintenant en 140 000 plantes (annuelles et bisannuelles).

Le type de fleurissement a considérablement évolué avec une réduction drastique des surfaces traitées en mosaïciculture (restent 3 scènes traitées de cette manière) et un fort développement d'un fleurissement plus libre et plus moderne.

Ce fleurissement saisonnier est complété par un développement exponentiel de l'embellissement pérenne avec environ 16 000 plantes vivaces, arbustes graminées implantés chaque année.

La complémentarité entre fleurissement saisonnier et embellissement pérenne permet d'accroître chaque année l'embellissement de la ville tout en limitant les coûts de gestion et les temps d'interventions pour leur entretien. La volonté est d'apporter une décoration sur l'ensemble de l'année en associant toutes les gammes végétales. La surface globale de fleurissement saisonnier a néanmoins peu évoluée avec 2400 m<sup>2</sup> de surfaces fleuries.

Le fleurissement de printemps est traité avec attention et concerne les 2400 m<sup>2</sup> de scènes pleine terre plantées en été.

L'ensemble des détails relatifs à cette politique sera développée et illustrée en partie 5 de ce document.





La vache vosgienne et son petit

## Vers des modes de gestion plus respectueux de la nature :

Les modes de gestion ont évolués ces dernières années avec des sites où les interventions des jardiniers sont très limitées : ce sont ceux où la volonté est de laisser la nature s'exprimer, d'autres avec un niveau d'intervention limité à 1 ou 2 passages par an comme les sites reconvertis en fauches tardives, d'autres encore avec un niveau d'intervention limité à 7/8 interventions par an, et ceux enfin avec un niveau d'entretien très horticoles : parc centres villes, abords de monuments.

L'éco pâturage vient compléter ces démarches avec la mise en place d'une vache Vosgienne et de son petit veau depuis 3 ans au parc du château, l'espace était jadis tondu 10 fois par an, cela rend le parc plus champêtre avec une vocation culturelle appréciée par les visiteurs.

Quelque soit la classe d'entretien retenue dans cette politique de gestion différenciée des espaces verts et naturels, la propreté reste une exigence identique pour tous les sites et des passages réguliers sont organisés afin de veiller à ce que cette priorité soit toujours effective sur le terrain (25 agents mobilisés sur l'ensemble de la ville).

La stratégie d'aménagement et d'entretien s'oriente avec davantage d'espaces nature en ville, des modes de gestion plus doux, une quasi absence d'utilisation de pesticides (sauf encore en partie au sein des cimetières) avec toujours pour finalité la volonté d'offrir aux spinaliens, aux investisseurs, aux visiteurs un cadre de vie agréable et valorisant pour la ville.



# 3

## Acteurs et ressources mobilisées

### Un service très complet pour la gestion, l'embellissement et l'entretien du domaine public communal :

Appelé jadis service "parcs et jardins" le service s'appelle depuis de nombreuses années "service cadre de vie". Il intègre des missions qui vont bien au-delà de l'entretien des espaces verts :

**Il y a 113 agents dans le service avec la répartition suivante :**

- 3 affectés à l'administration et à la comptabilité
- 30 agents de salubrité (y compris chauffeurs de balayeuses)
- 2 affectés aux traitements des tags, à l'entretien des aires de jeux et des systèmes d'arrosage automatique
- 5 affectés comme maçon ou agent de voirie (dont 1 affecté à 100% au château)
- 4 affectés à la pose, la rénovation, l'entretien du mobilier urbain
- 1 au magasin
- 68 jardiniers et horticulteurs

dont 6 apprentis, 6 horticulteurs, 1 pépiniériste, 2 animaliers, 5 élagueurs

- 1 chef de service et 1 chef de service adjoint

Au final, le service cadre de vie sur l'ensemble des tâches qui sont liées à l'entretien des espaces publics extérieurs de la ville, à la propreté et à l'embellissement de la ville.

Le service est également chargé de la mise en œuvre du plan de viabilité hivernal.

Les équipes de nettoyage de jardiniers sont mutualisées au sein d'équipes de 3 à 5 agents toutes pilotées par un chef d'équipe jardinier qui possède un bac pro en espaces verts. L'objectif de

cette organisation est d'être le plus efficient possible, le nettoyage des espaces publics faisant partie intégrante de l'embellissement de la ville.

Il intervient comme prestataire pour de nombreuses autres administrations situées sur le périmètre de la ville : préfecture, office HLM, douanes, école du bois ...

C'est un service de proximité qui a aussi pour vocation de travailler en collaboration avec d'autres organismes comme la DIRE, l'ONF, la DDT, communauté d'agglomération afin de coordonner et d'harmoniser les différentes actions entre le domaine communal et des domaines publics dont la compétence n'est pas communale.



## Jardiniers : une passion, un métier, une vocation :

Le service est donc composé de 68 jardiniers et horticulteurs et forme chaque année 6 apprentis en espaces verts. Ces apprentis sont essentiellement issus de l'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes.

Ces agents suivent régulièrement des formations notamment durant la période allant de fin novembre à mi-mars. En 2018, 56 agents ont suivi une formation avec un total de 16 jours de formation sur l'année.

Pour ne citer quelques exemples de formations suivies : taille raisonnée des arbustes, taille d'entretien des arbres fruitiers, entretien raisonné des plantes vivaces, techniques d'élagage ...

Les recrutements de jardiniers se font sur la base d'un niveau CAP ou bac pro espaces verts, si possible avec expérience qui, si possible est dans le domaine privé.

Certains des agents animent eux-même des formations : reconnaissances de végétaux pour le pépiniériste (séances de 2 heures), utilisation de bas de la tronçonneuse, gestion d'un parc animalier ...

L'essentiel des prestations de créations, de conception et d'entretien d'espaces verts se faisant essentiellement en régie, la collectivité a souhaité renforcer les compétences du personnel d'année en année.

Même si l'effectif global du service a été légèrement réduit ces dernières années du fait des réductions de dotations d'état, le nombre de jardiniers est resté relativement stable car la volonté d'un très haut niveau embellissement de la ville est très affirmée de la part de la municipalité.

Tous les travaux d'élagages (5 agents) et de bûcheronnage (4 agents) sont réalisés en régie par du personnel qualifié et équipé. Cela garanti des interventions de qualité et une bonne optimisation du plan de charge des équipes car ces agents rejoignent d'autres secteurs d'activité en lien avec les espaces verts à partir d'avril.



## Une palette végétale conséquente mise en place chaque année :

La production de plantes horticoles est réalisée en régie avec une structure de production remplacée en 2017 en partie par une bi chapelle de 960 m<sup>2</sup> avec double paroi gonflable garantissant des économies de chauffage impressionnantes (amortie en à peine 2 ans).

### La production végétale sur une année est la suivante :

- 49 000 plantes annuelles
- 80 000 bisannuelles
- 700 chrysanthèmes (chiffre qui a fortement baissé ces 10 dernières années)
- 3500 arbustes et vivaces produits sur plateforme pépinière récemment rénovée

### A cela viennent s'ajouter des achats extérieurs :

- 12 000 arbustes et vivaces
- 20 000 bulbes
- 150 arbres en taille 16/18 à 20/25.

Ce sont donc **173 350 végétaux saisonniers ou pérennes qui sont plantés chaque année** et viennent remplacer ou s'ajouter à des plantations existantes.



Les moyens financiers permettent d'assurer un fonctionnement efficient du service.

Chaque année la ville investit 510 000€ (hors personnel) pour le fonctionnement du service cadre de vie et environ 180 000€ d'investissement (hors engin et hors grosses opérations d'aménagement dont les dépenses liées aux espaces verts sont intégrées au marché).

## Des partenaires nombreux et indispensables :

De très nombreux partenaires viennent travailler en concertation avec les services de la collectivité (ou vice versa) pour renforcer les actions de la commune sur des sujets spécifiques en lien avec l'embellissement :

- **La LPO** qui nous a appuyé récemment pour la mise en place de nichoirs à mésanges afin de lutter contre la chenille processionnaire du chêne.
- **La FREDON Lorraine** et l'agence de l'eau qui nous aident financièrement pour l'un et techniquement pour l'autre dans le cadre de notre démarche zéro phyto.
- **L'association locale des croqueurs de pommes** qui nous appuient techniquement dans le cadre de la mise en place et du suivi d'un verger à vocation conservatoire.

- **L'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes** qui appuie la collectivité pour des relevés floristiques sur des fauches tardives et dans le cadre de la mise en place d'un jardin éphémère place des Vosges chaque année.

- **L'association de la ligue du coin de terre** pour la gestion des jardins familiaux répartis sur deux sites éloignés sur le territoire communal.

- **Les centres sociaux** pour des actions éducatives ou dans le cadre de la création et de l'animation de jardins partagés.



## 4

# Animation et promotion de la démarche

## Communication :

Des articles de presse viennent régulièrement valoriser le label et son intérêt pour la collectivité. Cette communication régulière sur les travaux et démarches engagés par la collectivité incite à améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Elle contribue donc au maintien du label des Villes et villages fleuris. Elle valorise en particulier les interventions sur le patrimoine arboré, la démarche zéro phyto, le développement des plantations pérennes, la mise en place d'un plan biodiversité, le fleurissement, les aménagements de quartier, et le mode d'entretien...

Une plaquette sur les interventions spécifiques du cadre de vie a été éditée et est régulièrement mise à jour et distribuée lors de visites d'autres villes, de certaines manifestations et lors de l'accueil des nouveaux habitants. Le label 4 fleurs est un point d'accroche de cette plaquette.

L'office de tourisme est aussi un vecteur qui communique largement sur la qualité du cadre de vie de la ville à travers les brochures et précieux conseils qu'il communique aux visiteurs.

La remise des prix des balcons et maisons fleuris est aussi l'occasion de mettre en valeur le label et tout ce que cela implique en terme de qualité de vie.

Une signalétique d'entrée de ville a été créée et mise en place il y a 7 ans aux différentes entrées de la ville, y figure notamment les 4 fleurs du label.

Plusieurs panneaux signalétiques informent régulièrement les habitants des actions menées sur le terrain : panneaux fauches tardives, zéro phyto, intervention sur les arbres, travaux d'aménagements : ça permet aux gens de s'informer sur ce qui est fait et pour quelle finalité, pour quel coût.

Concernant des rénovations de voirie accompagnées de plantations d'arbres et de ces travaux et projets conduisent à augmenter et à rendre plus qualitatif les espaces publics de la ville.



**AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PARTAGÉ**

**Objectifs :**

- Création d'un jardin au coeur du quartier permettant aux riverains qui le souhaitent, de s'investir dans le développement et l'entretien d'un site leur offrant la possibilité de cultiver légumes, fruits et aromatiques. Ce lieu au caractère écologique offre un espace de convivialité, de repos et de partage.

**Travaux à venir :**

- Terrassement, implantation et réalisation de l'ensemble du projet comprenant entre autres : une cabane de jardin, des bacs potagers suspendus, des zones de culture au sol, un espace de repos sous pergolas, un espace barbecue et un ensemble de cheminements permettant de desservir les différents éléments du jardin en répondant aux obligations normatives.

**Programmation des travaux :**

- Avril - Mai 2019

Coût : 13 000€ TTC (hors main d'oeuvre régie)  
Projet financé par l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Épinal

**Maîtrise d'oeuvre et réalisation :**  
Ville d'ÉPINAL (service Cadre de Vie)



## Animations :

Plusieurs animations sont mises en œuvre sur la ville dans la finalité de promouvoir le label et l'intérêt des démarches d'embellissement :

### Sainte fleur en octobre :

Animation coordonnée entre les fleuristes de la ville, ceux de Nice (une ancienne élue d'Épinal est maintenant adjointe au Maire de NICE mais nous avons gardé des liens étroits avec elle) et les jardiniers de la ville. La finalité est de créer des décors fleuris avec des animations autour de la fleuristerie et du jardinage



Création d'un **décor éphémère place des Vosges** : ce décor conçu et réalisé par des élèves de l'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes est mis en place fin septembre et reste

environ 1 mois sur la principale place de la ville. Les jardiniers de la ville travaillent en concertation avec les élèves et les professeurs pour le montage et démontage du décor.



**Conception et aménagement d'un jardin éphémère devant le musée de l'image** (depuis 2 ans), ce jardin qui est mis en place en mars va agrémenter le parvis du musée de l'image durant toute la saison et outre son apport esthétique va créer une sorte de porte d'entrée au musée puisque son thème est travaillé en lien étroit avec le musée de l'image comme ci-contre où le jardin avait été travaillé sur le thème du potager (thème de l'expo annuel qu'avait retenu le musée). L'assiette potagère a ainsi fait son effet.



*Assiette potagère réalisée en 2017*

Organisation chaque année de la **fête de la biodiversité au parc du château :**

Cette manifestation est organisée par la maison de l'environnement et du développement durable qui est un service à part entière de la mairie qui ne traite que des sujets liés à l'environnement. Elle a lieu chaque mois de juin et regroupe tout un ensemble d'associations très variées qui travaillent en lien direct avec l'environnement : apiculteurs, pêcheurs, membre de la LPO, chasseurs .... Cette grande manifestation organisée sur un weekend attire de nombreux visiteurs mais également des classes de l'agglomération qui sont accueillies le vendredi.



**Concours communal des balcons et maisons fleuries :**

Chaque année, environ 80 habitants participent à ce concours dont le règlement a évolué depuis 3 ans. Les participants sont pré sélectionnés par un jury de professionnels ce qui a permis à de nouveaux habitants de participer et de créer une nouvelle dynamique pour ce concours.



**Décor éphémères pour les fêtes de fin d'année :**

Création d'un décor éphémère autour du sapin de Noël place des Vosges : cette année, nous avons travaillé avec une star Up locale qui a développé un concept de maison en bois suspendue dans les arbres. Nous avons proposé aux 2 anciens ingénieurs de l'école du bois d'intégrer leur prototype au sapin placé place des Vosges. Cette installation a eu un grand succès et a permis de valoriser cette activité économique locale, des animations autour de lectures de contes s'y sont succédées.



### Rencontres inter générationnelles autour d'ateliers de jardinage :

Des animations sont régulièrement organisées et animées par des jardiniers de la ville au sein des maisons de retraite. Des ateliers sont notamment organisés au sein du jardin intergénérationnel "bon repos" et permet de créer du lien entre des jeunes enfants et des personnes d'un certain âge. Ces animations conçues autour du jardin rencontrent un franc succès pour le plaisir de toutes les générations.



### Organisation de vendanges au parc du château :

Une partie des talus situés aux abords du parc du château (château d'origine médiévale) a été planté de vignes il y a plusieurs années. Des vendanges sont organisées chaque année fin septembre. D'une part pour les écoles en semaine et tout un dimanche pour les Spinaliens et visiteurs. Cette manifestation rencontre un joli succès chaque année. Les gens vont cueillir le raisin, le versent dans un pressoir qui est actionné par deux jardiniers de la ville. Le jus récupéré est distribué aux participants qui peuvent donc apprécier directement le fruit de leur travail.

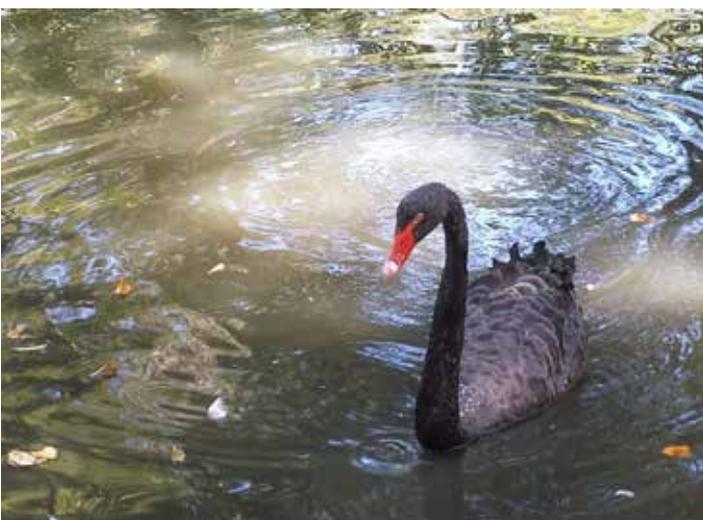


### Visite du parc animalier du château :

Le parc animalier du château a été tout récemment rénové avec intégration d'animaux à connotation locale et la mise en place d'une signalétique conséquente avec une chartre précise et travaillée.

Suite à cette rénovation des animations ont été mises en place chaque semaine de mai à septembre.

Ces dernières sont à destination d'un public varié et vise à faire connaître le travail d'un soigneur animalier, et de créer une animation autour des animaux.



### Organisation de visites des serres municipales :

La ville produit en régie l'ensemble des plantes saisonnières qu'elle utilise dans le cadre du fleurissement des espaces publics. Une partie du site de production vient d'ailleurs d'être rénovée.

Des visites régulières sont organisées en particulier à destination des écoles.

C'est la responsable de production qui anime ces ateliers très appréciés des enfants et qui permet de les sensibiliser sur la protection des plantes, leurs intérêts, la protection de l'environnement en général.



### Animations dans le cadre des ATE (aménagement du temps de l'enfant) :

Des visites régulières des serres sont organisées à l'attention des enfants des écoles de l'agglomération.

L'objectif est de les sensibiliser sur l'importance qu'à le cadre de vie pour les habitants et la nécessité de protéger l'environnement dans lequel on vit.



# Promotion du label :

Le label est régulièrement mis en valeur lors d'articles rédigés dans la presse locale et sur le magazine communal 'Vivre à Épinal', lors de discours de Mr le Maire et de l'adjoint délégué au cadre de vie.

Le logo est également mis en valeur sur le site internet de la ville. Il est présent au niveau de l'ensemble des entrées de ville.



L'office du tourisme met également en valeur le label pour valoriser la qualité du cadre de vie Spinalien et ainsi, en complément d'un programme de manifestations importantes, attirer les touristes sur la ville.

## 12 TEMPS FORT

# ÉPINAL

ÉPINAL Cadre de vie

## Un fleurissement riche et réfléchi

Titulaire des quatre fleurs au palmarès national depuis 1988, la ville d'Épinal travaille à un fleurissement de plus en plus écoresponsable.

À Épinal quand on parle fleurissement, les chiffres donnent vite le tournis.

En effet, ils ne sont pas moins de 75 jardiniers à s'activer sur les quelque 240 ha d'espace verts, à mettre en terre pas moins de 53 000 plantes réparties dans les 2 800 m<sup>2</sup> de massifs, les 650 jardinières, les 109 bacs d'orangerie, les 66 grosses poteries et 40 bacs en béton.

### Plantes annuelles et plantes pérennes

Des plantes issues en grande partie des serres municipales. Des serres dont le remplacement il y a deux ans permet de réaliser 50 000 € d'économies annuelles. Et si le nombre de plantes produites sem-

ble colossal, ce n'est rien par rapport à il y a encore quelques années où ce ne sont pas moins de 250 000 végétaux qui en sortaient. Si la production est en baisse années après années c'est que des plantes pérennes ont été introduites progressivement. Des plantes qui permettent d'offrir une plus grande diversité et qui sont surtout beaucoup moins consommatrices en eau et traitements divers.

### Un fleurissement durable

Car plus que jamais la Ville cherche à pousser plus loin vers le développement durable. C'est tout le sens de la démarche zéro phyto engagée qui a permis de réduire de 80 % l'utilisation de pesticides. C'est aussi le sens de la démarche de la gestion différenciée des espaces verts initiée dans le plan biodiversité. On peut citer par exemple le fauchage tardif. Aujourd'hui mis en place sur 51 sites de la ville et qui est passé de 6 à 12 hectares. Des espa-

ces nullement délaissés particulièrement appréciés par les petites bêtes en tous genres, notamment par les abeilles.

Le temps ainsi gagné en matière d'entretien permet aux équipes de la Ville de se consacrer à la création de nouveaux espaces. On peut citer par exemple le jardin éphémère réalisé devant le musée de l'Image, le réaménagement des ronds-points Ferme-de-l'Obus au Saut-le-Cerf, devant le Géant Casino ou encore l'aménagement prochain du parc des Tennis à la Justice ainsi que les abords de l'espace de convivialité au parc du Château qui va être complètement repensé. Autant de réalisations qui devraient permettre à la Ville de conserver ses 4 étoiles au grand prix national du fleurissement qu'elle possède depuis 1988 et pourquoi pas décrocher la très rare « Fleur d'or ». Car le fleurissement contribue bien sûr à l'attrait touristique d'une ville.

R.R.



**53000** le nombre de plantes annuelles sorties de serres municipales.

**43017** le montant en euros pour fleurir la ville, coût de la production + les achats.



Le fleurissement contribue à l'attrait touristique de la ville.

### Rédactions

Épinal  
03 29 82 98 00  
vomredacepi@vosgesmatin.fr  
40, quai des Bons-Enfants  
88000 ÉPINAL

Remiremont  
03 29 62 04 03  
vomredacrem@vosgesmatin.fr  
16, rue de la Franche-Pierre  
88200 REMIREMONT

<https://www.facebook.com/vosgesmatinepinal/>  
<https://www.facebook.com/pages/vosges-matin-remiremont/>

**ALERTE INFO**  
Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ? contactez le  
0 800 082 202 Service à appel gratuits  
ou par mail à [vom@rouge@vosgesmatin.fr](mailto:vom@rouge@vosgesmatin.fr)



R.R.

## Questions à ?

**Philippe Louis**  
Responsable du service cadre de vie

« On pense au fleurissement deux ans à l'avance »

Comment a été pensé le fleurissement de la ville cette année ?

« On travaille le fleurissement sur deux périodes de l'année, le fleurissement de printemps de mars à mi-mai et le fleurissement d'été. Il faut savoir que l'on y réfléchit deux ans à l'avance, ce qui

nous permet d'anticiper la production en fonction des couleurs et du graphisme que l'on veut réaliser. »

Justement quel est le thème de cette année ?

« Cette année, avec les 9 techniciens qui travaillent sur la conception, on a pris pour fil conducteur

le jaune et le blanc afin de créer une certaine homogénéité dans la ville, ce qui n'exclut pas des touches de couleurs contrastantes qui donnent de l'éclat. En mêlant fleurissement saisonnier et fleurissement pérenne qui se complètent on a réussi à augmenter les surfaces embellies tout en réduisant notre production de fleurs aux serres municipales. »

L'abandon progressif de la mosaïciculture y est aussi pour quelle chose dans cette baisse non ?

« Oui, la mosaïciculture consommait énormément de plants au mètre carré. C'est néanmoins un sa-

voir-faire que l'on conserve au parc du Cours où il y a trois massifs. »

Quelle est la nature des travaux conduits actuellement à la Rose-raie ?

« On est sur le site où 16 peupliers ont été coupés. On va retravailler les massifs autour des bancs. Ça ouvre la vue sur la Moselle et ça valorise le patrimoine comme les murets qui sont plus visibles. Après avoir réengazonné, on replantera huit arbres à l'automne. »

Propos recueillis par R.R.



# 5

## Une mise en œuvre dynamique de la démarche d'embellissement dynamique de la démarche d'embellissement

### 1-Un patrimoine végétal riche et diversifié

#### Gestion durable du patrimoine arboré de la ville

##### • Le rôle des arbres en ville :

Les arbres en ville ont des fonctions importantes pour les habitants, pour les visiteurs et pour la collectivité :

Des fonctions sociales : ils apportent de l'ombre appréciable en été, ils matérialisent les saisons, ils contribuent au fleurissement, ils accompagnent les voiries, ils génèrent des ambiances de convivialité (les bancs et espaces de jeux pour enfants sont souvent situés sous les arbres).

Ils agissent sur la santé psychique des citoyens car ils favorisent l'activité de plein air et favorisent des ambiances apaisantes, ils améliorent fortement la qualité de vie et ont des effets bénéfiques sur la santé.

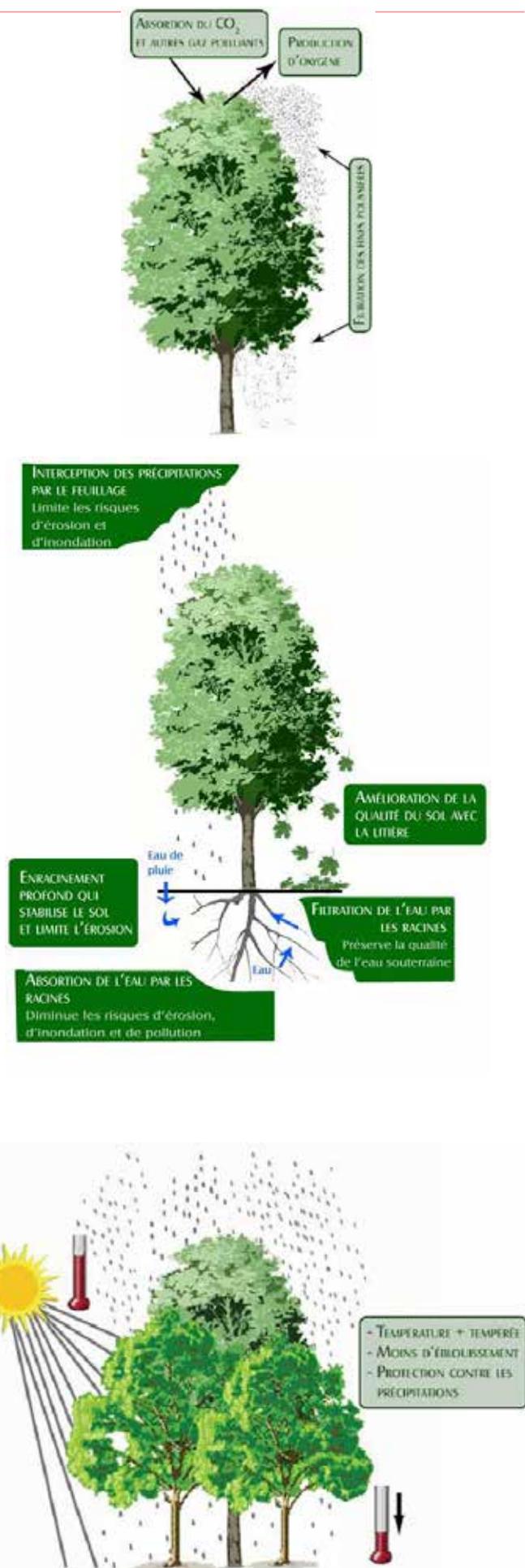


Des fonctions environnementales : ce sont des relais pour les corridors écologiques, ils sont un support incontournable de biodiversité, ils agissent comme de véritables filtres à air en fixant les poussières urbaines, en absorbant une partie des polluants nocifs pour la santé ( l'ozone, l'oxyde d'azote, le COV ..) et produisent de l'oxygène.

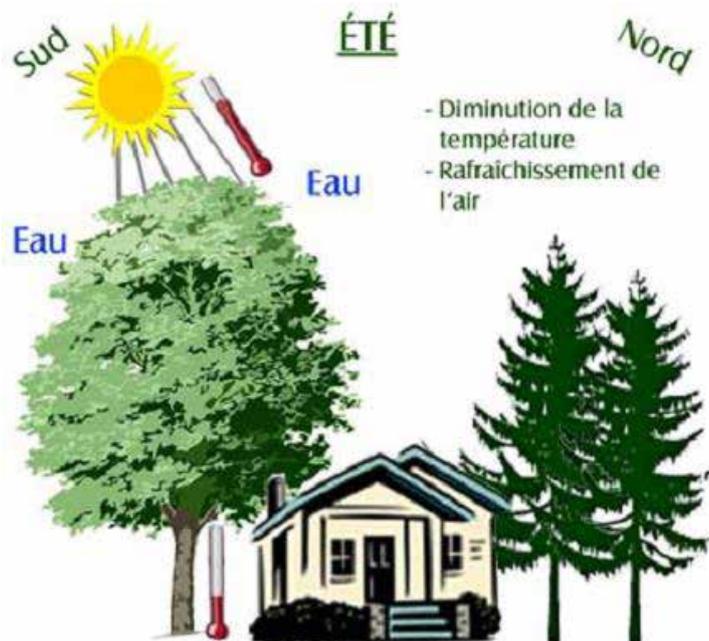
De plus, ils absorbent une partie des eaux pluviales ce qui limite d'autant les écoulements dans les réseaux parfois saturés.

Ils agissent surtout comme de véritables climatiseurs naturels en été en réduisant de manière importante les températures diurnes et en augmentant l'hygrométrie de l'air.

Plusieurs études comparatives ont été réalisées à ce sujet et les relevés parlent d'eux-mêmes : Prenons une pelouse en plein soleil à une température de 31°C, sur le même type d'espace mais dans un parc ombragé par les arbres., la température descend à 24°C soit une différence de 7°C.



Des fonctions économiques et commerciales : une propriété dont les abords sont arborés aura une valeur plus importante que la même propriété sans arbres aux alentours (la présence d'arbres et d'espaces verts aux abords d'une propriété peut faire augmenter la valeur financière de l'ordre de 15%). D'autre part, en améliorant l'ambiance d'une ville, les arbres contribuent à son attractivité touristique, donc économique. La présence d'espaces arborés aux abords d'habitations est susceptible de diviser par deux le coût de la climatisation en été pour les riverains et est source de confort.



## • Un plan de gestion et de renouvellement dynamique arbres en ville :

Le cycle de vie en milieu urbain est réduit par les diverses agressions que l'arbre subit (salage, déjections, accidents, élagages, ensemble des réseaux souterrains, pollutions, maladies...). Ces agressions affaiblissent les arbres, diminuent leur durée de vie et les rendent plus vulnérables aux parasites extérieurs (exemple : développement de la mineuse du marronnier, Oïdium sur les chênes ...).

C'est un cercle vicieux car ces parasites vont à leur tour affaiblir les sujets atteints.

Un renouvellement est donc nécessaire, le rajeunissement progressif du patrimoine et l'intégration d'une diversité variétale également, ceci dans un souci de sécurité.



- 1 Le développement des racines est entravé par l'ensemble des réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, téléphone...)
- 2 Les écorces et feuilles de l'arbre sont agressées par la réflexion des rayons lumineux sur les façades d'immeubles.
- 3 Les eaux de pluie sont stockées par les réseaux d'assainissement et les revêtements imperméables, ce qui limite l'apport hydrique.
- 4 Le sol est davantage pollué à cause des particules de poussière et des déchets accumulés.
- 5 Dans son milieu naturel, l'arbre ne connaît aucune agression ni contrainte, ses racines se développent naturellement, les nappes phréatiques et le sol riche en minéraux participent à sa bonne croissance.

Un plan de gestion et de renouvellement intègre à la fois des opérations d'abattage et des opérations de replantation ce qui permet de renouveler les générations.

## • Bilan des interventions depuis 10 ans que cette politique de renouvellement a été amplifiée :

### 3.1- Une politique dynamique de renouvellement de l'arbre urbain :

L'ambition de la collectivité est clairement de planter beaucoup plus d'arbres que ce qui est abattu. Ils ne sont pas forcément remplacés aux mêmes endroits car ce n'est pas toujours opportun. Il y a par contre des sites qui n'étaient pas jadis arborés et qui le sont maintenant : quai Lapique, rue des Etats-Unis, quai Contades, secteur St Michel ...Tous les projets de rénovations urbaines passés en cours et avenir sont fortement arborés.



*Opération de plantations d'une nouvelle variété d'ormes quai des Bons Enfants en remplacement des tilleuls centenaires*



### 3.2- Une volonté de diversification des essences

Il y a une forte volonté également de diversifier les essences à chaque replantation afin d'enrichir le patrimoine, mais aussi de le rendre moins vulnérable aux éventuelles attaques parasitaires (plus la population d'une essence est répandue sur un territoire, plus elle devient vulnérable à ces attaques).

Ce choix se justifie également par le fait qu'il faut choisir le bon arbre au bon endroit et qu'il faut correctement réfléchir au choix de l'essence en fonction des contraintes du milieu notamment : si il y a de l'espace, on peut choisir des essences à fort développement, si on se situe sur un trottoir à proximité d'habitations, il faut choisir une essence à port colonnaire, si on se situe dans un parc, on va plutôt choisir des essences rares.



De plus, que les nouvelles plantations soient réalisées en régie ou par entreprise, toutes les attentions sont portées sur les points suivants :

- Qualité des sujets lors de l'achat.
- Qualité et taille de la fosse : trop souvent les fosses ont été négligées par le passé, hors c'est toute la clé de la réussite de la plantation d'un arbre. Une attention particulière est maintenant portée sur le sujet et nous y sommes très attentifs. Les fosses font de 6 à 8 m<sup>3</sup> et bénéficient d'un apport de terre composé à 20 % de compost végétal.
- L'ensemble des plantations d'arbres se font en régie depuis 3 ans en régie exclusivement ce qui permet de maîtriser la prestation avec toutes les phases du choix des essences jusque qu'à la plantation en passant par le terrassement des fosses et de l'entretien ultérieur.



*15 sophora japonica 'Regent' ont été replantés au printemps 2017 avenue Dutac. Ils bénéficient chacun d'une fosse de 7 m<sup>3</sup> et d'une dalle béton de répartition afin d'éviter le tassement lié aux passages.*



*11 Erables champêtres ont été plantés sur la parking de la Colombière, ils ont été plantés dans une fosse de 7 m<sup>3</sup> avec dalle de réduction 3 mètres/3 mètres.*

### 3.3 - Renouveau complet des alignements plutôt qu'au coup par coup :

Jadis, les arbres étaient remplacés au coup par coup, sans renouvellement complet d'un ensemble.

De ce fait, certains alignements qui sont aujourd'hui arrivés à maturité intègrent certains sujets plus jeunes qui pourraient aux yeux du néophyte être conservés.

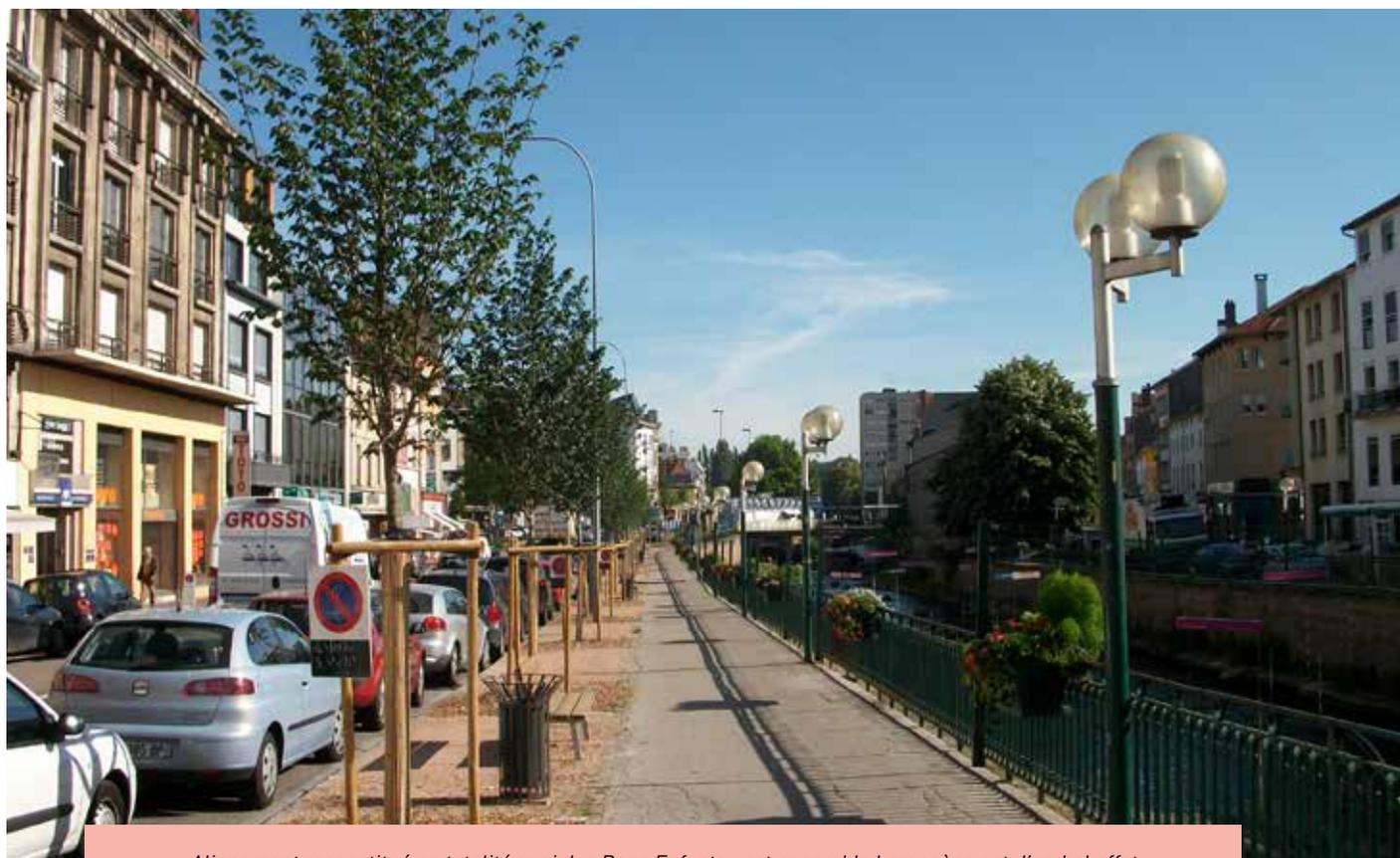
Nous ne faisons plus ce choix depuis plusieurs années et ce pour les raisons suivantes :

- Etant donné que les alignements supprimés sont

souvent en phases de sénescence et malades, il est fortement conseillé de modifier l'essence replantée afin d'éviter la transmission d'éléments pathogènes aux nouvelles plantations.

- L'écartement entre les sujets est variable suivant les essences, donc dans 95 % des cas, la distance de plantation varie entre alignement initial et le nouveau projet.

- Pour un meilleur effet esthétique, il est préférable d'avoir un lot homogène sur un alignement, c'est également plus facile à gérer par la suite.



*Alignement reconstitué en totalité quai des Bons Enfants : cet ensemble homogène est d'un bel effet*

### 3.4 – Synthèse des plantations / abattages depuis 6 ans sur l'ensemble du territoire de la ville :

Depuis 2010, sur la ville, 1082 arbres ont été plantés et 966 sujets ont été coupés hors espaces forestiers. Ces interventions concernent environ 60 sites répartis sur l'ensemble de la ville





*Parc des vues : plantation de 15 arbres d'essences différentes afin d'agrémenter un espace dégagé et manquant d'attrait et d'ombre en période estivale.*



*Place de Latre : dans le cadre d'une rénovation d'espace urbain, plantation de 5 très gros sujet pour un effet immédiat, les fosses ont été remplies de 15 m<sup>3</sup> de mélange terre compost, le tuteurage s'est fait par un ancrage à la motte. Les arbres proviennent des pépinières LAPPEN*

## • Un programme d'entretien raisonné par du personnel qualifié

- L'élagage d'un arbre n'est pas une obligation pour sa survie. Au contraire, trop souvent par le passé des tailles drastiques ont été réalisées, elles sont à l'origine des grosses cavités que l'on retrouve aujourd'hui sur de nombreux sujets âgés.



*Une coupe supérieure à 7 cm se cicatrise mal. Cette photo a été prise sur l'un des prunus qui était jadis situé place Jeanne d'Arc. Le développement de pourriture va ronger le bois et en altérer sa résistance mécanique.*

- La mise en place d'un programme d'élagage permet d'effectuer des interventions régulières et planifiées sur les alignements qui le nécessitent. Ces tailles réalisées par une équipe qualifiée permettent d'éviter des coupes drastiques, ce qui est favorable à une bonne cicatrisation et donc à un bon maintien de l'état phytosanitaire des arbres. Ce programme est en place depuis deux ans.



## • Valorisation du patrimoine :

Depuis 2013, une chartre d'étiquetage a été mise en place au parc du cours permettant ainsi de présenter les différentes essences présentes au sein ce parc floral très prisé des spinaliens et visiteurs. Cela permet de sensibiliser les gens sur l'importance de la diversité du patrimoine arboré de la ville et de développer l'aspect culturel lié au domaine de la botanique arboricole.



exemple d'étiquetage

## Au final, une gestion du patrimoine ambitieuse et rigoureuse :

La municipalité a une forte volonté d'assurer une gestion rigoureuse de son patrimoine arboré riche mais parfois ancien et que le temps et les conditions urbaines ont altéré.

Cette gestion passe inévitablement par des abattages mais qui sont très largement compensés par des plantations nouvelles plus riches en diversité.

Cette démarche passe aussi par un perfectionnement de la formation du personnel tant en matière de créations nouvelles que de l'entretien à y faire par la suite.

La place des espaces verts, et notamment de l'arbre, est très importante dans tous les projets de rénovation urbaine passée, en cours et à venir.

Cette démarche est une vraie priorité municipale pour le bien-être des riverains et un accueil chaleureux des visiteurs et touristes.

## 5

## Un patrimoine végétal pérenne qui s'enrichit chaque année

Depuis près de 10 ans, la Ville d'Épinal mise clairement sur le développement des aménagements pérennes pour poursuivre sa politique d'embellissement. Des aménagements variés sont conçus et mis en œuvre chaque année par les jardiniers du service cadre de vie. Les 3 concepteurs du service ont suivi et suivent régulièrement des formations (par l'organisme CLEOME) pour créer des aménagements originaux et en harmonie avec leur environnement. Les jardiniers ont également suivi des formations pour l'entretien notamment avec P. Prieur pour la taille raisonnée des arbustes. En 2014, un assistant concepteur en paysage a été recruté pour renforcer l'équipe de conception. Ces créations viennent compléter des aménagements de quartiers, notamment dans le cadre du PRU qui eux aussi ont générés la plantation de milliers de m<sup>2</sup> de compositions pérennes lesquels viennent valoriser les quartiers dit défavorisés.

Toutes les gammes de végétaux sont associées :

Arbustes, vivaces, graminées rosiers paysagers, bulbes naturalisés, plantes grimpantes viennent se mélanger pour créer des décors parfois surprenants.

Sont également parfois intégrés aux compositions des éléments minéraux comme les gabions, des fascines, du saule vivant.

**Adéquation des plantes avec le contexte de l'environnement :** lors de la conception, une attention particulière est portée sur l'analyse des conditions du site : exposition, conditions édaphiques, vitesse de lecture, en découle le choix des plantes. L'objectif est de mettre en scène des plantes qui vont se plaire là où on va les mettre ce qui va permettre d'en tirer le meilleur parti tout en maîtrisant les temps d'entretien.

**Diversité :** chaque année, c'est entre 350 et 1200 espèces et variétés qui sont choisies pour venir composer de nouvelles réalisations.

Les scènes créées sont très variées, elles peuvent aussi bien s'associer avec du fleurissement saisonnier, du minéral, du mobilier ce qui donne des compositions riches et valorisantes pour l'image de la ville.



**Quelques chiffres** : deux phases de plantations sont mises en œuvre chaque année : une au printemps et l'autre à l'automne. Sur 10 ans, ce sont près de 150 000 plantes pérennes (hors PRU) qui ont été plantées aux 4 coins de la ville, 8000 l'ont été ce printemps.

Un paillage avec de nombreux atouts : tous les massifs sont paillés avec un mélange de BRF et de feuilles, ce mélange permet à la fois le maintien de l'humidité au sol, limite la pousse d'adventices, amende le sol et est favorable au développement de la micro faune et flore du sol. Cette dernière est favorable à une bonne structuration, une bonne rétention d'eau, une bonne aération du sol. Les conditions sont réunies pour que

les plantes s'y développent harmonieusement et sont donc plus résistantes aux maladies, exigent peu d'intervention d'arrosage (sauf en 2015 année exceptionnellement sèche). Cette méthode de travail permet en outre de valoriser les déchets verts produits par l'activité du service et d'en réduire fortement les coûts de traitement.

*En 2016*



Pour illustrer ces propos, voici quelques réalisations de ces 3 dernières années (compris à venir ou en cours cette année)

Aménagement du centre urbain place de Lattre et Edmond Henry : c'est l'une des réalisations les plus importantes du présent mandat et qui concerne la requalification d'une partie du centre ancien de la ville, aux abords immédiats de la basilique, cet espace qui était réservé au stationnement des véhicules va être quasiment à destination des piétons avec un traitement qualitatif des surfaces minérales avec du granit (des vosges en partie) et des plantations d'arbres de grosse taille afin de créer un effet immédiat. Ce chantier de 2.5 millions d'euros s'inscrit dans le projet 'Cœur de ville' qui permet à la collectivité de bénéficier de subventions d'état de plus de 5 millions d'Euros (qui viennent s'ajouter aux 2.5 millions du chantier). Ce financement important va permettre de mener d'importantes opérations pour redynamiser le centre ancien : commerces, logements et cadre de vie.

*Actuellement*



## AMÉNAGEMENT DU "CHEMIN JAUNE" EN 2018

Le « Chemin Jaune », plus précisément le cheminement reliant l'avenue Salvador Allende et la rue du Vallon était jadis une zone piétonne à usage prioritaire des gens du quartier entièrement habillée de graviers concassés. En plus d'être esthétiquement non acceptable, l'entretien de cet espace était difficile dans le cadre de notre démarche 'zéro phyto'.

C'est pourquoi le cheminement a été totalement repensé sur l'ensemble du site.

Une allée piétonne d'une largeur d'1m40 assure le passage entre les deux rues. Elle sera réalisée en enrobé afin de réduire le coût par rapport à une allée en stabilisé ceinturée de voliges, et également d'obtenir une surface ne nécessitant aucun entretien.

Des plots en pin traité ont été implantés à chaque extrémité de la zone pour empêcher toute circulation de véhicule, néanmoins, un accès sera conservé avec des bornes amovibles pour permettre aux agents d'entretien d'intervenir.

Le long du cheminement sont venus s'intégrer des bancs ainsi que des corbeilles.

Des plantations d'arbres à faible et moyen développement ont été réalisés sur l'ensemble du site.

Un massif de végétaux pérennes a vu le jour à l'entrée (côté rue du Vallon) pour compenser la suppression des bacs fleuris présent dans la rue.

Enfin, la totalité de la zone a été engazonnée (1500 m<sup>2</sup>).

La réalisation s'est faite en régie en 2018 et a coûté moins de 10 000 euros TTC (hors coût de personnel)



Photo de l'entrée du site telle qu'elle était en 2018



Simulation infographique du projet



Photo durant les travaux



## MAISON DE RETRAITE - SANS SOUCIS : CRÉATION D'UN JARDIN POTAGER POUR LES PERSONNES DE LA RÉSIDENCE : (RÉALISATION 2017)

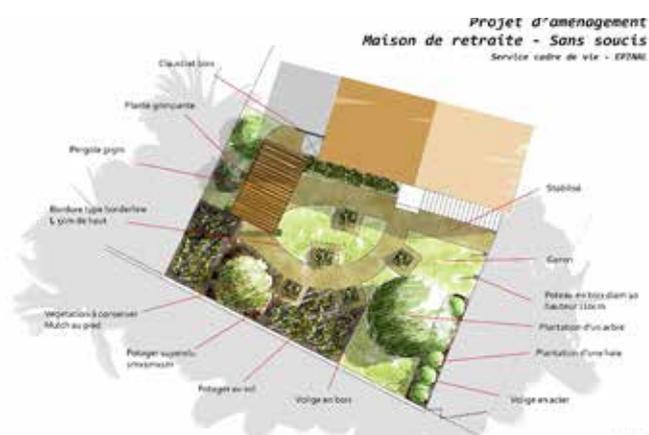
Suite à la suppression d'un arbre sur le site, un projet d'aménagement a été demandé pour rendre ce lieu agréable et fonctionnel pour les résidents de la maison de retraite. Le coût est de 4500 euros TTC hors personnel. Ci-dessous une synthèse de la commande :

- Mise en place d'une pergola bois dimension au sol
- Traitement minéral au sol pour les 2 accès à cette pergola
- Matérialisation de 5 emplacements pour des potagers suspendus
- Création d'un second espace potager en plus de celui existant
- Plantation d'un arbre à l'entrée
- Sécurisation site par des bornes bois normes PMR, suppression des 2 bornes en place
- Engazonnement sur le reste de la surface.
- Mise en place d'un panneau claustra pour cacher la cuve de récupération d'eau
- Plantation d'une haie brise-vue depuis l'entrée principale

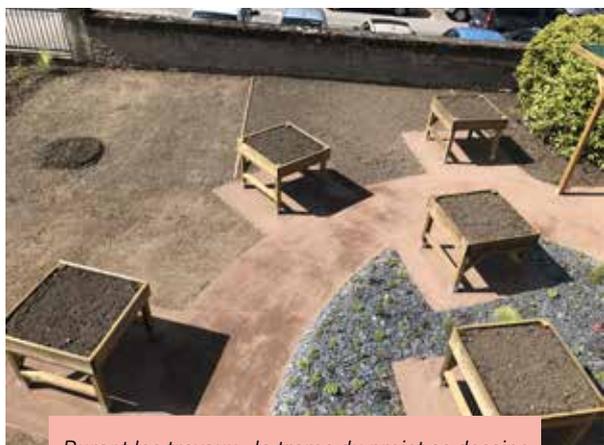
L'objectif était de créer un jardin que les résidents s'approprient en totalité ensuite et conçu en parfaite concertation avec eux.



*Etat initial : un espace sans âme*



*Le projet conçu par l'infographiste du service cadre de vie récapitulant les attentes des locataires de la maison de retraite*



*Durant les travaux : la trame du projet se dessine*



*Quelques semaines plus tard : les résidents profitent pleinement de cet espace de jardin plaisir*

## RÉALISATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT AU PARC DU CHÂTEAU : (RÉALISATION 2019)

La finalité du projet est de remplacer un mur de soutènement en éléments bois déperissant par une réalisation plus contemporaine intégrant éléments bois et gabions. Le coût (hors personnel) est estimé à 12 000 euros TTC.



*afin d'éviter le tassement lié aux passages*



 ville  
d'Épinal

Bureau d'Etudes - Service Cadre de Vie - ville d'Épinal  
04/09/2019

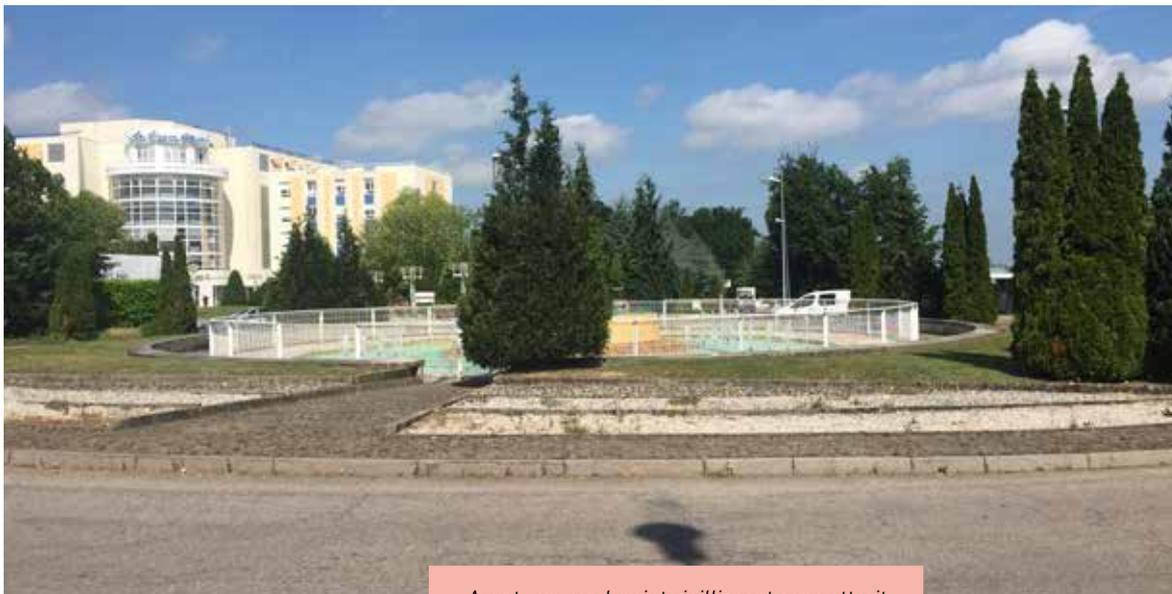


## AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT ROSE POIRIER : (RÉALISATION 2019)

Avec les années, l'aspect du rond point situé juste en face de la clinique la ligne bleue n'était plus du meilleur effet.

Entre autres choses, le bassin central s'est dégradé faisant apparaître de nombreuses fuites ce qui le rendait inutilisable en l'état.

Le secteur étant particulièrement fréquenté, la municipalité a souhaité aménager ce rond point afin de le rendre plus convivial, plus verdoyant et contemporain. Le coût hors personnel est évalué à 19 500 euros TTC.



*Avant : un rond-point vieillissant sans attrait*



*Création d'un aménagement paysager en lieu et place mettant l'accent sur le végétal.*

## RÉAMÉNAGEMENT SQUARE NOTRE DAME DE LORETTE (RÉALISATION 2018)

Ce square avait besoin d'une rénovation complète. Les éléments qui constituaient ce square étaient vraiment vieillissants. La politique de la ville visant à réduire à zéro l'emploi de produits phytosanitaires pour le traitement des allées, il était nécessaire de trouver une solution d'aménagement permettant de respecter ce principe.

C'est pour cela que l'étude du projet a porté sur les points suivants :

- Suppression de l'ensemble des allées actuelles et remplacement par un jeu de cheminements, suivant trois grands axes, beaucoup plus restreints, mais qui permettent avant tout une circulation directe entre les deux rues ceinturant le square.
- Les futures parties engazonnées permettent de faciliter l'entretien, et également de créer des zones de jeux ou de repos.
- Suppression de l'escalier côté rue Couval et création d'un accès PMR en pente douce.
- Le centre du square est marqué par la structure de l'aire de jeu, qui a été conservée.
- Des bancs ont été repositionnés autour de l'aire pour permettre aux parents de s'y installer.
- Des massifs de plantes pérennes sont venus border les grands axes. De plus, trois coins de



*Un square de quartier vieillissant avec des surfaces mal délimitées, des espaces verts sans attrait*

repos intimistes se sont positionnés au sein du square, ceinturés également par des végétaux. Bien sûr, des bancs y ont été implantés.

- Suppression des cinq gros tilleuls et remplacement par des nouveaux.

Pour conclure, ce projet a visé à améliorer :

- L'esthétisme : en travaillant l'aspect visuel de l'ensemble du square.
- Le bien-être : en créant des zones de confort tels que l'aire de jeu, les coins intimistes et les zones plates engazonnées.
- La fonctionnalité : en facilitant l'entretien et en permettant une libre circulation entre les deux rues.



*Un projet mettant l'accent sur la qualité de vie, le fonctionnel, la convivialité*





*Juin 2018, le projet prend forme, les équipes sont à pied d'œuvre pour le finaliser avant l'été.*



*La création d'un terrain de pétanque renforcera l'attrait et le lien social au sein du quartier*



## D'AUTRES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS PÉRENNES RÉALISÉS RÉCEMMENT PAR LES JARDINIERS :

Les très nombreux aménagements paysagers réalisés ces dernières années sont les surfaces engazonnées qui ont été transformées en surfaces plantées pérennes ou des surfaces gravillonnées ont été retraitées en surface engazonnées.



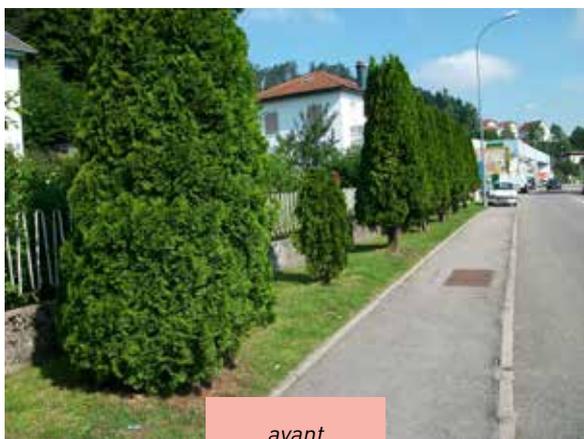




*avant*



*après aménagement*



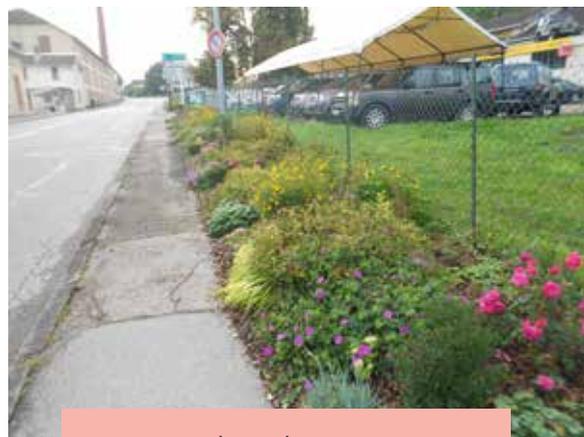
*avant*



*avant*



*après aménagement*

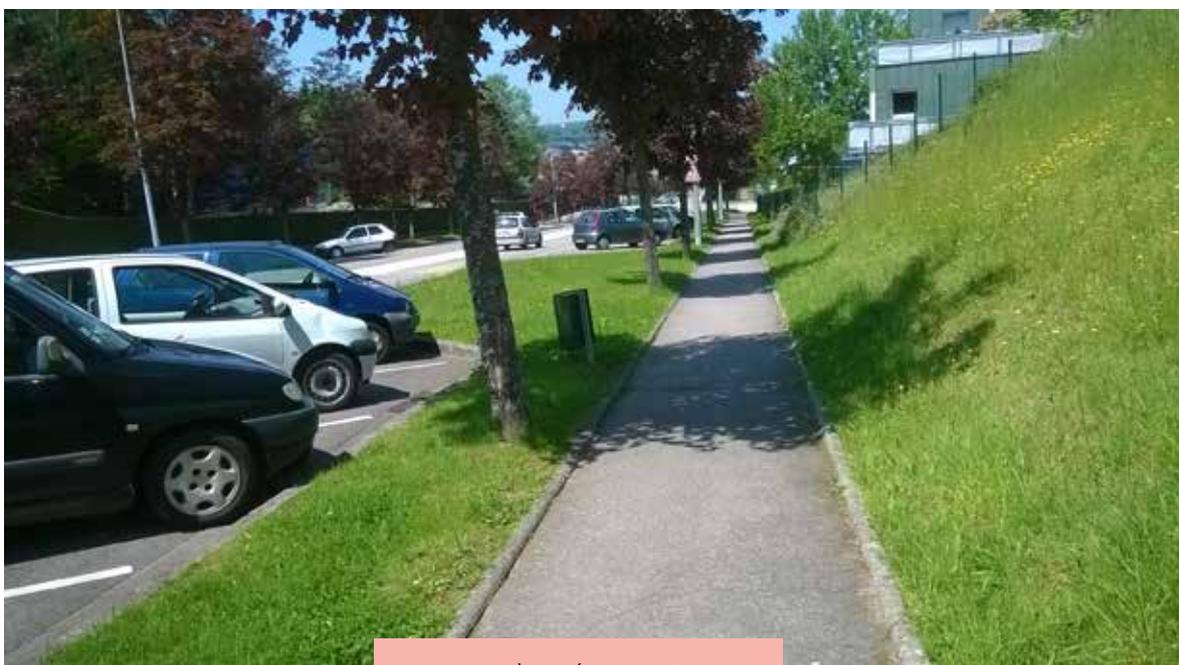


*après aménagement*



---

## AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS AU CIMETIÈRE ST-MICHEL



## Cimetière Saint Michel



Actuellement



P r o j e t  
d ' a m é n a g e m e n t

## Cimetière Saint Michel



Actuellement



P r o j e t  
d ' a m é n a g e m e n t



**AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE LA MAIRIE  
(RÉALISATION 2016)**



Photo avant aménagement, été 2016



Photo actuelle, 2019

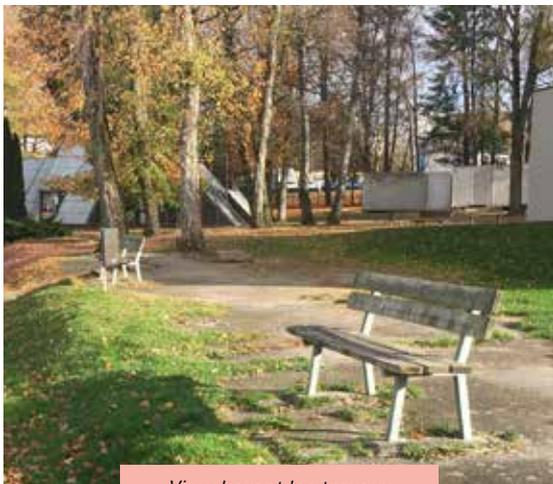


**CRÉATION D'UN ACCÈS PAYSAGER ET AUX NORMES PMR À UNE SALLE DE LOISIR ET UTILISÉE POUR DE NOMBREUSES RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS (RÉALISATION 2016)**



---

## RÉAMÉNAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER ET SPORTIF RUE DU HAUT DES ÉTAGES (RÉALISATION 2017)



*Visuel avant les travaux*



## Fleurissement estival 2019 : le rouge créera le lien

Surface d'espaces verts	240 ha
Fleurissement saisonnier (estival et printanier)	2800 m <sup>2</sup>
Nombre de points de fleurissements	139 points
Bacs d'orangerie (centre-ville)	94 unités
Poterie de grande dimension (centre-ville)	65 unités
Jardinières	498 unités
Suspensions	41 unités
Annuelles	49 000 plantes
Bisannuelles	80 000 unités
Bulbes	20 000 unités
Espaces de tontes différenciées	16 Hectares
Décorations d'automne-hiver	3500 pérennes et 800 chrysanthèmes
Nombre de jardiniers et horticulteurs affectés au service	73 dont 6 apprentis et 6 horticulteurs
Durée affectée à la plantation des annuelles	3 semaines
Conception du fleurissement	Année N - 2
Nombre de techniciens qui travaillent sur la conception	9 personnes



Fleurissement 2018



Ici place des 4 nations : les vélos cyclistes en mouvement - Fleurissement 2018

Une ville accueillante et agréable, un fleurissement de qualité :

Cette année encore, les Spinaliens pourront pendant tout l'été, au quotidien, en allant travailler, en faisant du shopping, admirer et profiter du travail des jardiniers municipaux.

Après un fleurissement printanier basé sur des tons camaïeux de bleu, lilas, rose + ajout de blanc, touches de contraste avec du jaune ou orange ou pourpre particulièrement généreux, 49 000 plantes annuelles réparties en 376 variétés ont été installées par les jardiniers de la Ville sur les 2800 m<sup>2</sup> de massifs que compte la cité.



Début août 2018, Epinal a accueilli la 80<sup>e</sup> Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme qui a réuni plus de 10000 participants venus découvrir les la beauté et les nombreux atouts du département des Vosges.



Devant la mairie : stylisation d'un vélo - Fleurissement 2018



Sur un rond point (stylisation du mouvement de la roue de vélo) - Fleurissement 2018

Travail sur les volumes, sur l'association des différents feuillages, sur l'harmonie des couleurs, la conception de ce fleurissement estival s'élabore pratiquement un an à l'avance.

Un an sur deux, un thème intégrant des structures valorisées par le fleurissement vient apporter une fonction de communication au fleurissement en lien direct avec la manifestation la plus importante de l'année.

2018 fut l'année où la fédération nationale du cyclotourisme s'est rassemblée à Épinal début août pour la découverte de la beauté des nombreux atouts du département des Vosges. C'est une manifestation qui a réuni 12 000 cyclotouristes.

Le fleurissement a donc été développé sur ce thème qui a été travaillé en lien avec des ingénieurs de l'école nationale des ingénieurs du bois (ENSTIB) et une autre école de designers située à Nancy.

Les structures ont été conçues par les designers, la réalisation en éléments bois par les élève de l'ENSTIB et la mise en place au sein des scènes végétales par les jardiniers de la ville.

Pour cet été, les couleurs vives et chaudes vont dominer avec comme fil conducteur le rouge. Rouge à associer avec d'autres couleurs pastels afin d'atténuer l'impact visuel très marqué de cette couleur (jaune, orange, bleu) avec intégration de feuillage doré ou gris.



Fleurissement 2018

Le Parc du Cours comprendra toujours 3 massifs de mosaïculture, 1 savoir-faire reconnu des jardiniers de la Ville.



(Photo prise en 2018)

- **Nouveautés qui caractérisent le fleurissement 2019 :**
- Remplacement et modernisation de mobilier urbain de fleurissement :  
o **Devant la gare :** implantation de 4 poteries diamètre 120 cm garnies au centre d'une cépée de Fontanesia phyllireoides. Cet accès à la gare était dépourvu de fleurissement, pavés uniquement jusqu'à la mise en place des poteries en avril :



**o Rue d'Alsace :** cette rue était jusque-là quasiment démunie d'embellissement alors que c'est l'une des principales artères d'entrée de ville, les plantations au sol ne sont pas envisageables faute de place, ce sont donc 10 poteries colorées qui ont été positionnées au printemps, plantée en leur centre de cépées *Heptacodium miconoides*.



**o Place Guilgot :** de vieux bacs en béton ont avantageusement été remplacés par des poteries de couleur verte, couleur bien en lien avec la couleur dominante d'une partie de leur environnement : le vert.



**o Faubourg d'Ambrail :** Cette rue passante aux trottoirs étroits était peu embellie jusque-là. Or, on est proche du centre-ville et c'est l'accès principal à l'un des importants aménagements urbains du mandat : les abords de la basilique. Afin de rendre cet accès plus convivial, il a été décidé la mise de suspensions sur un candélabre sur deux ce qui représente 9 ensembles de demi-vasques.



**o Rue des halles :** Cette rue récemment aménagée a bénéficié de 5 bacs d'orangerie de la marque Sineu Graff en 2018. Ces bacs sont fleuris comme tous les autres en ville 12 mois sur 12 (3 fleurissements : un de printemps, un pour la période estivale et 1 pour l'automne hiver).



### Et le fleurissement de printemps ...

A l'arrivée des beaux jours, la nature se réveille. Même si de nombreuses floraisons apparaissent spontanément chaque printemps, la plupart des espèces sont replantées chaque année ou nécessitent un petit coup de pouce des jardiniers de la Ville.

Tous les massifs fleuris en été le sont également au printemps soit 2800 m<sup>2</sup>. Un soin important est apporté à ce fleurissement afin qu'il offre des scènes originales et lumineuses.

- Certains arbres comme les poiriers ornementaux, visibles notamment sur la route de Remiremont, les prunus ou les pommiers voient leur floraison s'épanouir naturellement chaque printemps.

- Certains arbustes fleurissent au printemps : forsythia, spirées blanches, viburnum, hamamélis, cognassier du japon, Deutzia, jasmin... Leur floraison est pérennisée par une taille spécifique raisonnée chaque année



*Dans cette haie libre, grâce à un choix judicieux des essences et une taille appropriée, les arbustes apportent une décoration de printemps tout à fait appréciable.*

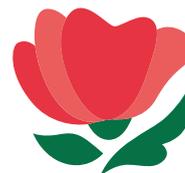


- Pour le fleurissement saisonnier, des plantes bisannuelles ou vivaces, certains mélanges de bulbes et même quelques arbustes sont renouvelés chaque année.
- Des plantations de bulbes sont réalisées au sein de massifs pérennes ou sous-bois. Les bulbes restent en place d'une année sur l'autre et ressurgissent chaque année.

Une couleur dominante lumineuse est choisie pour devenir le fil rouge de toute la saison. En travaillant sur la diversité des variétés, elle est déclinée en nombreuses nuances sur tous les espaces fleuris. La collection printemps 2016 a proposé sur un bleu lavande agrémenté de quelques fines touches de jaune et d'orange et relevé de couleurs plus foncées comme le pourpre.

### Une couleur pour chaque saison :

Depuis quelques années, le service Cadre de Vie de la ville réalise les massifs fleuris selon une thématique de couleur. A chaque saison son nouveau camaïeu de couleurs !



### Quelques photos pour se rendre compte



*Devant la mairie, printemps 2018*



*Un massif au parc de Gembloux*



*Poteries couleur vin garnies d'un fleurissement de printemps généreux devant une cave ... à vin*



*Un des massifs au parc floral du cours*



*Une coloration affirmée devant l'église Notre-Dame*





*Avenue de Lattre de Tassigny : un fleurissement de printemps coloré et chaleureux*



*L'association du fleurissement de printemps avec des plantes pérennes est une vraie plus-value du cours*



Mais aussi une décoration pour la période hivernale



## Un outil de production horticole rénové en 2016

La production des 140 000 plantes saisonnières utilisées pour le fleurissement de la ville est assurée intégralement en régie.

Des travaux de modernisation des serres municipales se sont achevés en automne 2015. Huit tunnels ont été supprimés et remplacés par une serre bi-chapelle innovante, d'une surface de 960m<sup>2</sup>.

Des serres verre dont la construction date de 1964 d'une surface de 1000 m<sup>2</sup> ont été déconstruites. La surface au sol de production a ainsi pu être diminuée de 900 m<sup>2</sup>. Les finalités de cet investissement sont la réduction du coût de production et l'amélioration des conditions de travail pour les agents.

Les travaux ont été réalisés en régie en été 2015 avec une assistance technique du prestataire.



une construction faite en régie



### Performance économique

La performance énergétique de cette nouvelle structure est essentiellement liée à ses doubles parois qui créent une isolation parfaite. Elles permettent une économie d'énergie d'environ 60 000 euros par an. De ce fait l'installation montée en grande partie en régie peut être amortie en 2 ans seulement. L'automatisation de l'aération limite les coûts de main d'œuvre, évite des chocs thermiques nuisibles aux plantes et assure une meilleure gestion du taux d'humidité (limitant ainsi le développement de maladies et donc les traitements).

Afin d'optimiser la performance économique, les serres municipales sont reliées au réseau de chaleur urbain. Les eaux pluviales sont rejetées dans l'étang situé à côté laquelle est utilisée pour l'arrosage des plantes.

La volonté de la Ville d'Épinal est donc de poursuivre chaque année ses efforts en matière d'embellissement en travaillant sur la diversification des plantes et des aménagements paysagers, sur la qualité et l'originalité des réalisations, sur un fleurissement qui est 4 saisons et réparti sur l'ensemble de la ville. Les plantations pérennes prennent de plus en plus d'importance dans les choix d'embellissement mais le fleurissement saisonnier garde une place importante sur les lieux fréquentés de la ville, il permet un mouvement d'une année sur l'autre et génère des scènes inégalables par les plantations pérennes.

5

## 2-Vers des techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement :

Depuis 10 ans maintenant, la Ville a mis en place la démarche **“zéro phyto”** qui a abouti à la réduction de 95 % du volume de matières actives répandues au sein de nos espaces publics. L'enjeu de la poursuite de la démarche concerne aujourd'hui les cimetières qui sont encore à ce jour partiellement traités avec des désherbants car les solutions alternatives ne donnent pas de réponses satisfaisantes vu le résultat attendu.

Sur ces espaces spécifiques, suite à l'étude de différentes solutions techniques, c'est finalement l'engazonnement des surfaces minérales qui va être mis en œuvre sur plusieurs années avec la végétalisation de 50 % des surfaces de l'un des 3 cimetières prévu en 2019.



L'objectif est bien sûr à court terme de ne plus utiliser du tout de pesticide sur la ville.

Cette démarche n'a pas généré de gain de temps (au contraire) mais semble satisfaire les riverains (peu de courriers de plaintes) et les jardiniers dont la santé est maintenant mieux préservée.

L'enjeu actuel est de poursuivre cette démarche visant à mieux préserver l'environnement dans le cadre des activités d'entretien des espaces verts de la ville. La mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts est une démarche qui s'amplifie d'année en année.



## Un mode de gestion plus naturel des espaces verts de la ville :

La philosophie du mode d'entretien de nos espaces verts a évolué ces dernières années : il s'agit d'entretenir, de manières différentes, les espaces en fonction de leur sollicitation, leur situation géographique, leur richesse botanique et d'y affecter un type d'entretien, du plus soigné (en général le centre-ville), à une gestion quasi "naturelle" (secteurs faisant la jonction entre la ville et le milieu rural ou les espaces boisés et agricoles).

Evidemment, il y avait jadis, dans les faits, une différenciation d'entretien entre les sites suivant les critères énoncés ci-dessus, mais rien n'était formalisé, ce n'était pas une priorité et souvent pas "volontaire". L'objectif est de réfléchir à une évolution possible des pratiques accompagnée de formation, d'information et d'adaptation du matériel. Il y a, par exemple, de nombreux talus qui sont tondu régulièrement par habitude alors qu'une fauche annuelle serait probablement suffisante sans que personne n'ait à s'en plaindre.

La démarche est en place, reste à la formaliser sur le SIG afin d'identifier ces modes d'entretien sur une cartographie.

### Nous avons 5 classes d'entretien :

**1. Forestier :** Interventions spécifiques de professionnels de la forêt pour une gestion durable des espaces.

**2. Naturel :** très peu d'intervention humaine sauf pour le nettoyage des déchets.

**3. Semi naturel :** interventions humaines ponctuelles mais régulières : exemple des fauches tardives.

**4. Semi intensif :** pour espaces d'accompagnement horticole,

**5. Horticole :** notamment pour les espaces très fréquentés, centre-ville et espaces de fleurissement

### Objectifs de cette évolution :

Favoriser le développement et/ou la préservation de la biodiversité, lutter contre la perte de la biodiversité à laquelle l'humanité est confrontée :

L'objectif premier de ce travail est de favoriser le développement de la biodiversité au sein même du milieu urbain, cela entre donc totalement dans le cadre du plan biodiversité mis en place depuis plusieurs années par la Ville. La vie des insectes pollinisateurs en est favorisée.

La mise en place et le suivi d'inventaires floristiques et faunistiques se font en collaboration avec des élèves de l'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes (élèves de la section gestion et protection de la nature). Plusieurs sites de fauches tardives ont été identifiés et un relevé est réalisé chaque année sur des zones traitées de cette façon afin d'évaluer l'évolution de la biodiversité d'année en année. Ce relevé est réalisé depuis 3 ans. On note une évolution très favorable de cette dernière au fil du temps.

Environ 40 sites répartis sur la ville représentant 14 hectares sont traités en fauches tardives en 2019.

Depuis 5 ans, la classe d'entretien 3 a empiété s'est développé au détriment de la classe 2 :

### Objectif d'offrir un autre visuel de nos espaces :

Les espaces sont souvent entretenus par habitude suivant une tournée préétablie. L'objectif était donc de réfléchir à une autre manière de travailler en vue d'objectifs différents de ceux que l'on avait 10 ou 20 ans en arrière. La mise en place de tontes tardives permet notamment de valoriser les atouts esthétiques de l'herbe et des plantes indigènes.

## Communiquer sur ce que l'on fait et pourquoi on le fait :

Pour les espaces à fauche tardive, un panneau est systématiquement positionné au sein de l'espace en question.

## Quelques aspects techniques concernant les fauches tardives :

### > Des zones non fauchées mais entretenues :

- D'un point de vue pratique, les zones à fauches tardives ne sont pas abandonnées.

Dans tous les cas, aucun site n'est laissé à l'abandon, nous continuons à y ramasser les déchets et tous les abords sont tondus sur une largeur allant de 1 à 2 mètres. Cette tonte périphérique permet de valoriser et de rendre plus esthétiques les prairies non fauchées.



*Fauche tardive mise en place en 2014 sur les talus sur le site du port : on y voit maintenant une belle diversité de plantes indigènes s'y développer, les insectes apprécient et l'effet visuel n'est pas du tout désagréable.*



*Photo prise sur le secteur de la Vierge : un secteur urbanisé n'est pas incompatible avec la mise en place d'une telle démarche, au contraire, les gens apprécient.*



---

### > La fauche se réalise en fin d'été :

- La fauche se réalise généralement en septembre-octobre, lorsque toutes les floraisons sont arrivées à échéance et ont permis d'alimenter les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles.
- Le ramassage des déchets verts permet d'accroître la diversité botanique :
- Le ramassage des déchets sera favorisé quand cela sera possible. Effectivement, l'évacuation de déchets verts appauvrit le sol ce qui est favorable à la biodiversité de la flore (plus un sol est riche, plus les graminées vont se développer, c'est peu intéressant d'un point de vue de la biodiversité et de la floraison).

### > Un choix facilement réversible :

- En cas de plaintes de riverains, un retour en arrière sur un ou plusieurs sites est facilement réalisable sans que cela ne génère un coût particulier, il suffira d'opérer un débroussaillage, sachant que la démarche première sera pédagogique auprès des riverains demandeurs.

### > La formation du personnel :

- Le personnel vient d'être formé récemment sur la gestion différenciée, il en connaît maintenant les tenants et les aboutissants.

### > Définition des sites :

- Environ 40 lieux ont été identifiés sur la ville comme étant bien adaptés pour mettre en place ces fauches tardives. La surface totale atteint 14 hectares en 2019.



## De nombreuses autres actions sont menées par la collectivité de vie allant sur cette évolution de gestion plus durable des espaces publics :

- **Priorité aux circuits courts pour le paillage** : utilisation d'un paillis composé à 50 % des feuilles ramassées au sein de nos espaces verts et 50 % de bois broyé. Tous les massifs pérennes sont paillés ce qui a aussi un impact positif sur la biodiversité des sols.



- **Développement de protection biologique intégrée au niveau de la production florale** mais également au sein de nos espaces verts allant dans le sens de la démarche zéro phyto.

- **La diversification des essences au sein des espaces verts** a un impact positif tant sur les problèmes d'allergie liées au pollen que comme étant un moyen de lutte préventif contre le développement des maladies des plantes.

- **Mise en place de 50 nichoirs à mésanges courant mars 2019** sur le bois de la Voivre afin de lutter naturellement contre les chenilles processionnaires du chêne dont on a une recrudescence depuis 2 ans.





- Mise en œuvre depuis plusieurs années d'un plan de gestion du patrimoine arboré incluant un programme de taille raisonnée, des coupes des sujets les plus anciens, des replantations avec, pour priorité, une forte diversification des essences (sujet qui est traité à part dans le dossier)

- Les fûts des arbres coupés sont revalorisés localement en bois énergie qui est utilisé au sein des chaufferies bois de la ville.



## Végétalisation des cimetières :

- Plusieurs stabilisés sont remplacés chaque année par des surfaces engazonnées : verdissement de la ville plus favorable à la biodiversité. C'est la solution qui est retenue pour supprimer progressivement l'utilisation de désherbants au sein des cimetières. Certains arbres sont laissés sur pied afin d'y favoriser le développement d'une faune spécifique (oiseaux pic-verts ...).



*Engazonnement par la technique de l'hydromulching réalisé en octobre 2018 au cimetière parc*

- On évite l'utilisation de plantes invasives dans nos compositions (ex : buddleia davidii).

- Mise en place d'une régénération naturelle sur plusieurs sites en ville : le talus qui se situe sur l'arrière de la BMI et du cinéma, le site des Jonquilles-Gayetton : il n'y a plus d'intervention humaine sur les surfaces végétales sauf aux abords immédiats des cheminements. La finalité est de reboiser progressivement ces espaces avec des espèces indigènes. Il faut être patient mais les jeunes arbres commencent à se développer.

- Poursuite de la mise en place de ruches en ville (3 installées l'an dernier au-dessus du parking Crousse).



- Le remplacement des structures de production en 2016 par une bi-chapelle bien isolée de 960 m<sup>2</sup> permettant de réduire les pertes de chauffage génère ainsi plus de 60 000 euros d'économie annuelle.

- Nouveauté depuis 2017 : développement de l'éco-pâturage en y associant un rôle culturel : une vache Vosgienne et son petit veau viennent paître une partie du parc du château, espace qui jadis était tondu 12 fois par an. Cette présence est très appréciée des visiteurs qui ne connaissaient pas cette race de vache ou ne l'avaient jamais vu en réalité. Un panneau avec des explications sur la race a été positionné à deux emplacements afin d'apporter un peu de culture locale aux utilisateurs du parc.





#### - Action sur les sols :

Les sols sont plutôt à tendance légèrement acides sur Épinal avec une roche mère gréseuse. L'apport régulier de matière organique à travers les paillages enrichi progressivement les terres, les rendent plus spongieuses et plus aptes à retenir l'eau tout en restant filtrant.

Nouveauté depuis 2017 : une partie des massifs de la ville ne sont plus travaillés qu'avec une grelinette afin de favoriser à nouveau le développement d'une faune riche au niveau des sols tel que par exemple le ver de terre qui va les aérer et les enrichir naturellement.

#### - Actions sur l'eau :

D'importants efforts d'économies d'eau ont été engagés ces dernières années. Tout d'abord lié à une manière plus durable d'embellir la ville avec l'augmentation de l'utilisation des plantes pérennes naturellement moins gourmandes en eau, ensuite de part l'utilisation généralisée de mulchage sur les plantations pérennes, enfin par la transformation progressive d'arrosages automatiques par aspersion en systèmes par 'goutte à goutte'.

Des analyses de sol ont été réalisées en totalité sur nos massifs en 2017 ce qui a permis de faire apparaître une faible conductivité dans certains d'entre eux, ce qui a permis également de corriger les carences par des apports d'amendements et de fertilisation organiques.

La nouvelle bi chapelle a une alimentation d'eau double : concession et provenant d'un étang situé à quelques mètres et dans lequel se rejette d'ailleurs les eaux pluviales de la structure.

Enfin, en 2014, une ancienne réserve d'eau de 1000<sup>3</sup> à destination de l'alimentation des habitants, mais n'étant plus en activité, a été restaurée avec notamment la mise en place d'une pompe. Cette réserve importante est utilisée pour le remplissage des citernes d'arrosage ce qui limite d'autant l'alimentation sur la concession.

## Une gestion raisonnée des déchets verts

La gestion des déchets verts est devenue depuis plusieurs années une priorité d'une part pour les valoriser et d'autre part pour en réduire les coûts de traitement.

Les déchets verts peuvent être apportés au SICOVAD (structure publique ayant pour vocation de mutualiser les moyens au niveau de l'agglomération et même au-delà). Les déchets verts sont transformés en compost mis à disposition du public et de la collectivité.

Mais une partie importante de ces déchets est maintenant valorisée par les services de la ville avec amplification depuis depuis 3 ans. Les branches issues des coupes sont en effet broyées et mélangées aux feuilles ramassées en automne ce qui permet d'en faire un mulch de grande qualité lequel est réintégré en totalité au sein des massifs pérennes de la ville.

L'objectif de cette démarche globale va dans le sens d'une meilleure réflexion sur le mode d'entretien

de nos espaces, une meilleure prise en compte de l'importance de la biodiversité en ville, une action forte vis-à-vis des insectes pollinisateurs notamment les abeilles, aujourd'hui en danger.

La finalité est aussi d'offrir d'autres paysages aux riverains et visiteurs, pas forcément inintéressants au niveau visuel avec, à terme, la création de prairies fleuries naturelles peu onéreuses et uniquement composées d'espèces locales.

Toutes les démarches environnementales mises en place au sein du service cadre de vie, et de la collectivité en général, sont complémentaires et permettent aussi des économies financières (chauffage, sel, plantes ...).





## Autres actions en faveur de la biodiversité :

En dehors des nombreuses actions citées précédemment et réalisées par le service cadre de vie qui permettent notamment d'améliorer la biodiversité urbaine, d'autres démarches plus globales et complémentaires sont menées sur une échelle plus large. La maison de l'environnement pilote en particulier ces opérations de communication et de sensibilisation du grand public ainsi que la mise en valeur de sites naturels remarquables.

Le Plan Biodiversité (2014-2018) de la Ville d'Épinal, qui décline l'ensemble de cette politique opérationnelle sous forme d'un véritable programme d'actions à court, moyen, et long terme, répond aux enjeux de préservation du riche patrimoine naturel communal (3.342 ha de forêt, 240 ha d'espaces verts) et de la biodiversité présente sur son territoire.

Il se divise en trois axes :

- **AXE I : OBSERVER et CONNAÎTRE**
- **AXE II : CONSERVER, RESTAURER et METTRE en VALEUR**
- **AXE III : SENSIBILISER et ÉDUQUER**

Chacun de ces trois axes est décliné en orientations, puis en objectifs et au final en actions.

Ce sont ainsi 78 fiches actions qui constituent ce plan, élaboré en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels et nombre d'associations traitant des thématiques environnementales.



### Quelques actions phares de ce plan

#### Fête de la biodiversité

La Ville d'Épinal organise depuis 2013, la fête de la biodiversité avec comme objectif de faire de cet événement un rendez-vous annuel incontournable sur le territoire autour de cette thématique.

De manière récurrente, elle se déroule, le premier week-end de juin, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable (30 mai au 5 juin) et en écho à la Journée Mondiale de l'Environnement (5 juin).

La journée du vendredi est consacrée à la sensibilisation des plus jeunes avec des ateliers découverte à destination des enfants des écoles spinaliennes (pour 2018 plus de 300 élèves sensibilisés). Le samedi étant quant à lui destiné au grand public.

En prélude, les Spinaliens et habitants de l'agglomération sont invités à participer à un concours photo sur la biodiversité urbaine qui donne lieu à une présélection des photos, par un jury d'experts et de partenaires, et un vote du public lors de la fête.



### Tourbière de la Tranchée de Docelles

Ce site naturel remarquable, situé à proximité immédiate du centre municipal d'accueil de classe nature de « l'Ardoise Verte », présente un grand intérêt écologique, identifié lors de l'état des lieux écologique du site réalisé en 2015-2016. Un plan de gestion et de mise en valeur de cet espace naturel remarquable a été adopté en conseil municipal en 2017.

La mise en œuvre de ce plan est en cours. Les travaux, débutés en 2018 avec la coupe d'arbres (pins Weymouth), se poursuivent sur 2019 avec la création d'un parcours pédagogique (petite mare, ponton d'accès et panneaux).



### Participation à la journée internationale des forêts :

Depuis 2011, la Ville d'Épinal, invite les jeunes spinaliens à participer à des opérations de plantations d'arbres visant à les sensibiliser sur le rôle essentiel des arbres dans l'environnement.

Ces opérations qui s'inscrivaient dans le cadre du dispositif « Plus d'arbres, plus de vie », sont maintenant incluses dans des projets plus globaux de sensibilisation rattachés à « la journée internationale des forêts ».

En 2017, le volet pédagogique de ce projet a été récompensé par le trophée « **La forêt s'invite à l'école** » remis par M. le Ministre de l'Agriculture et de la Forêt.



## Épinal reçoit le 3<sup>e</sup> prix de la Journée internationale des forêts

Le 21 mars 2018, la Ville d'Épinal a obtenu le 3<sup>e</sup> prix du trophée « La Forêt s'invite à l'École » décerné au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre de la Journée internationale des forêts. Cette troisième place, obtenue parmi plus 140 candidatures, est une véritable reconnaissance nationale pour un projet environnemental mené à l'école élémentaire du Saut-le-Cerf au sein du dispositif de l'Aménagement du temps de l'enfant (ATE) mis en place par la Ville d'Épinal.

C'est en présence de M. Stéphane Travers, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, que le prix a été remis à une délégation de trois enfants de l'école du Saut-le-Cerf, accompagnés de M. Dominique Andrès, adjoint au maire en charge de l'environnement, de Mme Maud Ruez, coordinatrice du Temps de l'Enfant et de Mme Alexandra Ancel, animatrice à la Maison de

l'Environnement et du Développement Durable.

Le projet primé, intitulé « Le bois dans toutes ses expressions », vise à sensibiliser les enfants aux ressources et richesses du bois, au respect de la nature et aux problématiques du développement durable. Au cours de cette année scolaire, les enfants ont l'occasion de visiter le parc d'aventures accrobranches Spinaparc, le centre d'accueil l'Ardoise verte, le Musée de l'image pour y découvrir la linogravure ainsi que l'ENSTIB et ses structures des Défis du bois. Des ateliers de fabrication d'objets en bois et la pratique de sports liés au bois comme le tir à l'arc ou le tennis de table leur sont proposés. Les enfants se rendront également à la bibliothèque médiathèque intercommunale pour découvrir l'exposition « Arbres » et la salle des Boiseries.



### Actions en faveur de l'apiculture urbaine :

La Ville d'Épinal s'est engagée dans une démarche de sensibilisation du grand public autour des enjeux primordiaux de préservation des abeilles, en incitant à la mobilisation pour le maintien d'une forte activité apicole sur son territoire.

Ainsi, la Ville en favorisant l'implantation de ruches urbaines en cœur de ville, souhaite mettre à l'honneur la filière et faire du miel récolté au sein de ces 3 ruchers, propriété de la Ville : «le Miel d'Épinal», un réel vecteur de promotion de l'apiculture. Ceux-ci se situent :

- dans l'enceinte du château, sur le coteau côté faubourg d'Ambrail (8 ruches)
- rue Entre les 2 Portes avec 3 ruches d'un design type «cuillères à miel», réalisées avec le concours des étudiants de Licence Pro de l'Enstib,
- Parking Crousse, 3 autres ruches urbaines (inaugurées en juin dernier), à la faveur à nouveau d'un projet d'études des étudiants de cette Licence Pro.

Pour aller plus loin, la Ville d'Épinal a lancé, cette année 2019, une démarche de mise à disposition de parcelles pour les particuliers qui souhaitent se lancer dans l'apiculture mais ne disposent pas de terrain. 5 néo-apiculteurs ont bénéficié de cette innovation au printemps 2019.



### Biodiversité et qualité de l'air :

Afin de sensibiliser le grand public sur les liens existants entre qualité de l'air et biodiversité, la Ville d'Épinal s'est associée à l'association ATMO Grand Est pour créer un parcours pédagogique, portant sur les lichens et les pollens, et s'intégrant dans les thématiques santé-environnement et biodiversité.

Seize points d'arrêt sont matérialisés pour informer le visiteur sur l'espèce rencontrée et sur ses caractéristiques générales (sensibilité écologique pour les lichens et informations pollinique pour les autres espèces). 4 espèces de lichen ainsi que 12 espèces végétales (arbres et herbacées) sont répertoriées. Un panneau général d'information complète le dispositif, en présentant les caractéristiques des lichens et des pollens (définition, rôle dans l'environnement et sur la santé).

En complément, une dizaine d'agents du service cadre de vie a été formé par ATMO Grand Est pour participer au dispositif Pollin'air. Pollin'air est un réseau participatif qui met en relation des botanistes bénévoles et des personnes allergiques, via une plateforme numérique. Grâce aux informations fournies par les premiers, les

secondes peuvent adapter leurs comportements de manière précoce et réduire ainsi les effets sanitaires des périodes de pollinisation.

L'observation phénologique de 25 espèces allergisantes (floraison, pollinisation, fin de pollinisation) est ainsi réalisée par « les sentinelles des pollens », des volontaires répartis sur tout le territoire régional.

### Autres actions de sensibilisation :

- Diverses animations (plantations, conduites d'arbres, greffes) sont proposées par l'association des Croqueurs de Pommes Centre Vosges sur le verger conservatoire de poiriers créé fin 2018 à Saint Laurent sur un terrain ville à proximité immédiate de la MJC, ainsi que sur le Verger du Parc du Château.

- Dans le cadre du programme d'expositions mensuelles proposé à la MEDD, plusieurs d'entre elles sont consacrées spécifiquement à la biodiversité. Des ateliers sont proposés en complément aux écoles et groupes constitués.



# 5

## 3-Qualité du cadre de vie et de l'espace public

La qualité du cadre de vie d'une ville ne se limite pas à l'action menée sur les espaces verts. De nombreuses autres actions sont menées de manière à ce que le cadre de vie de la ville soit soigné, agréable, propre, harmonieux :

- Propreté urbaine

La propreté urbaine est depuis de longues années une priorité municipale. Des moyens importants sont déployés pour que la ville soit toujours d'une propreté irréprochable. Depuis une quinzaine d'années, le service de propreté et celui des espaces vert ont été regroupés pour un maximum d'efficacité.

C'est 20 % des effectifs (28 agents) du service cadre de vie qui œuvre au quotidien pour assurer le nettoyage de la ville. 3 balayeuses et une laveuse de voirie équipées de GPS viennent compléter le travail des équipes de terrain.

Il y a également une politique de gestion du traitement des tags qui est dynamique. La ville a en effet une équipe qui est spécialisée sur cet aspect et a pour mission le traitement des tags sur le domaine public comme sur le domaine privé. Pour ce qui est du domaine privé, il y a un règlement précis, il faut bien sûr l'autorisation des propriétaires pour mener une action. L'équipe est équipée d'un véhicule, d'une hydrogomeuse, de matériel de peinture et de lingettes spécifiques. Les tags constatés sont éliminés le jour même ou dès réception de l'autorisation pour ceux qui concernent le domaine privé.



Concernant la problématique des déjections canines, des sacs sont mis à disposition sur 8 points de distribution en ville, c'est un budget de 700 euros qui est dépensé chaque année pour l'achat de ces sacs. 1 campagne de publicité a été mise en œuvre début 2016 afin de sensibiliser les propriétaires sur cette problématique. Sur le volet répressif, des amendes de 68 euros sont ponctuellement appliquées aux propriétaires récalcitrants.



**MA VILLE  
JE LA PRÉFÈRE  
PROPRE**

**SORTEZ ÉQUIPÉ !**  
Propriétaires de chiens,  
vous devez ramasser les déjections.

**VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE SAC ?**  
La Maison de l'environnement  
vous dépanne en mettant à disposition  
des sacs à déjections canines.

Ils sont également disponibles  
dans ces différents centres :

**CENTRES SOCIAUX**  
**PLATEAU DE LA VIERGE**  
place Luc Escande  
**BITOLA / CHAMBEAUVERT**  
24 rue Jacquard  
**PLATEAU DE LA JUSTICE**  
2 avenue Henri Sellier

**MJC**  
**SAVOURET** - 30 rue des Soupirs  
**BELLE ÉTOILE** - rue Dom Potier  
**ST LAURENT** - rue de la 7<sup>ème</sup> Armée  
**CENTRE LÉO LAGRANGE** - 6 rue Salvador Allende

Le ramassage  
des déjections canines  
est obligatoire  
par arrêté municipal  
depuis avril 2012.  
Le contrevenant encourt  
une amende de  
**68€**

- Nombreuses démarches pour améliorer le tri des déchets et une meilleure valorisation de ces derniers.

**Nouveau, depuis 2017 :** tous les ilotiers sont équipés de chariots de tri leur permettant ainsi de faire un tri à la source. La logistique a été adaptée pour veiller à ce que ces déchets suivent des filières de revalorisation. Une formation spécifique à travers notamment la visite d'un centre de tri a été organisée à l'attention des agents qui ont bien apprécié cette démarche.



**Nouveau depuis 2018** : la ville a investi dans 23 supports de tri mobiles qui sont utilisés dans le cadre des manifestations sur la ville.



Une brigade de l'environnement pour sensibiliser, prévenir et parfois verbaliser les incivilités d'ordre environnemental et portant atteinte à la préservation du cadre de vie

Cette brigade (2 agents) permet également une visibilité de l'action de la Ville en matière de lutte contre les incivilités.

Les deux agents de cette brigade ont pour mission de :

- Sensibiliser les habitants sur le respect de leur cadre de vie et sur le bon usage des services mis à leur disposition ;
- Constater les infractions portant atteinte à l'environnement (déchets abandonnés sur la voie publique, non-respect des

**Nouveau depuis 2018** : la ville a investi dans un aspirateur de voirie 'GLUTTON' avec tri des déchets intégré.



jours et heures de collecte, tags et affichage sauvage, déjections canines, nuisances sonores, surveillance parcs publics, propreté des espaces publics, police du bruit, police des enseignes, rejet de produits polluants dans la Moselle,...) ;

- Contribuer en collaboration avec les services ou partenaires compétents à la gestion des incidents.



## • L'énergie et la mobilité :

La Ville d'Épinal est engagée de longue date dans une politique énergie climat visant à réduire les consommations énergétiques du territoire et à limiter ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

Cette politique énergétique ambitieuse se traduit par :

- un réseau de chaleur performant,
- soutien au développement économique du Pôle bois/écoconstruction
- accompagnement des habitants dans leur démarche d'isolation thermique,
- lutte contre la précarité énergétique (programme « Habiter Mieux »).

Le territoire de l'agglomération a également été reconnu au niveau national Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Le SCoT des Vosges Centrales a également l'ambition de devenir le premier SCoT à énergie positive de France.

Les engagements de la Ville ont été récompensés en 2014 par l'obtention du label Cap Cit'ergie, première marche du label Cit'ergie, déclinaison française du label Européen Energie Award eea® récompense, pour 4 ans, le processus de management de la politique « climat, air énergie » de la collectivité. Au terme de ce premier processus, la Ville est actuellement engagée, en concertation avec la Communauté d'Agglomération dans la démarche de renouvellement de son label.

Dans ce contexte, et afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, la Ville a mis en place une politique ambitieuse en faveur de la promotion des déplacements doux avec notamment :

- Un réseau de sentiers pédestres urbains balisés sur toute la ville visant à développer la marche comme mode de déplacement quotidien.
- Un Plan vélo « 2016-2020 » qui vise à planifier de manière cohérente et concertée notre politique de déplacements à vélo. Par les 51 actions de ce plan, la ville d'Épinal aspire à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacements urbains. En encourageant la pratique du vélo au quotidien, elle agit en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire avec pour corollaire l'amélioration de la qualité de l'air. Elle contribue ainsi à faire d'Épinal, une ville durable à la circulation apaisée.

- Des actions de sensibilisations menées chaque année lors de la semaine de la mobilité :

### o Un Village vélo en ville lors des Folles journées du vélo



### o Une marche santé-environnement

Les effets de ses actions sur les émissions de gaz à effet de serre du territoire sont suivis au travers de l'observatoire de la qualité de l'air d'ATMO Grand Est dont les données sont déclinées à l'échelle de la Ville. Une station de mesure de la qualité de l'air est par ailleurs installée à Épinal et des campagnes ponctuelles de mesures des émissions liées au trafic automobile sont également mises en place.

## • Autres actions en faveur de la qualité de l'espace public

### Maîtrise de la publicité des enseignes

Le conseil municipal a voté en 2014 un règlement local de publicité. La finalité est de préserver le cadre de vie, le patrimoine historique de la ville et les perspectives paysagères, de définir et de réglementer à l'intérieur des limites de la zone agglomérée des zones de publicité restreinte soumise à des restrictions plus importantes que celle du régime général établie par le code de l'environnement. 6 zones de publicité ont été définies sur la ville avec un espace particulièrement restreint sur la partie centre ville. Toute nouvelle installation est soumise à autorisation du maire.

Plusieurs panneaux lumineux à LED ont été installés, la finalité de ce choix est avant tout de remplacer progressivement les panneaux 4/3 (1 panneau à LED = 7 panneaux 4/3).



## Rénovation et entretien des façades

Le conseil municipal a voté en 2008 un règlement d'aide au ravalement de façade sur le domaine privé. Il concerne les propriétaires et les locataires. Il comprend un périmètre prioritaire avec un montant d'aide de 20 % du montant TTC avec un plafonnement à 8 euros /m<sup>2</sup> et un montant maxi d'aide de 3000 euros / immeuble. Tous les autres secteurs de la ville peuvent également bénéficier d'aide avec un taux d'aide de 10 % et un plafonnement à 4 euros/m<sup>2</sup> et toujours 3000 euros / immeuble.

## Effacement des réseaux

Lorsque la collectivité entreprend des travaux de rénovation de voirie, la réflexion se pose systématiquement de l'enfouissement des réseaux aériens. Il y a une vraie difficulté financière à ce sujet puisque ces travaux sont très peu subventionnés depuis plusieurs années et la réduction drastique des dotations d'état n'aident pas à améliorer la situation.

Cependant, des travaux conséquents ont été engagés ces dernières années en ce sens, notamment lors des travaux de rénovation de la rue de GRANDRUPT et CADET ROUSSEL en 2014 et 2015.

## Intégration du mobilier urbain

Depuis plusieurs années, de gros efforts ont été réalisés pour une intégration et une rénovation du mobilier urbain :

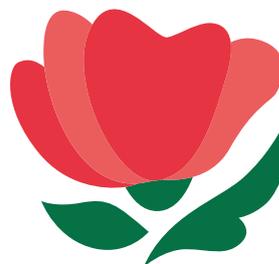
- Un RAL commun a été défini et est utilisé pour tous les types de mobiliers urbains en acier : le RAL 7022 : bornes, bacs, rambardes, pieds de bancs, corbeilles de propreté.
- Le mobilier urbain a été progressivement homogénéisé démarche amplifiée il y a une dizaine d'année environ : un type de bac, un type de poterie, un type de rambarde, de support vélos (...) ont été défini dans une chartre qui est prise en compte dans tout projet de renouvellement urbain.
- Les rambardes de pont et longeant la Moselle

sont progressivement remplacées et rénovées. L'an dernier, c'est notamment celle située rue des Petites Boucheries qui a été remplacée dans le cadre des travaux de rénovation de la rue. Cette année, c'est la rambarde du pont de la République qui est remplacée après celle du pont Patch l'an dernier.

- Un mobilier d'entrée de ville spécifique a été mis en place il y a 7 ans en lieu et place de plusieurs panneaux qui s'additionnaient ce qui rendait confus l'information et n'était pas très esthétique.
- L'ensemble des bacs d'orangerie en bois ont été rénovés cette année (travail réalisé en usine).

## Qualité de la voirie et des circulations

2 500 000 euros sont investis chaque année dans les rénovations de voirie. Cette somme a été réduite depuis 2 ans du fait des réductions de dotation d'état mais permettent cependant de réaliser des travaux d'envergure. Les travaux réalisés depuis 10 ans sur le secteurs éligibles au PRU (JUSTICE, VIERGE et BITOLA notamment) ont permis des travaux de rénovation très importants ce qui a condition à l'amélioration globale de la qualité des voiries sur ces secteurs. De plus plusieurs voies situées sur la commune sont d'intérêt communautaire ou de compétence du conseil départemental, les investissements relatifs à ces voies viennent se cumuler à ceux effectués par la commune.





MUSÉE D'ÉPINAL

AGERIE D'ÉPINAL